

éditionsOCDE

# INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES NOVATRICES DANS LES RÉGIONS ULTRAPÉRIPHÉRIQUES DE L'UE

---

**DOCUMENT D'ORIENTATION  
DE L'OCDE SUR  
LE DÉVELOPPEMENT**

décembre 2023 n°. 49



Documents d'orientation de l'OCDE sur le développement  
Décembre 2023 – n° 49

# **Industries agroalimentaires novatrices dans les régions ultrapériphériques de l'UE**

Ce document est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions exprimées et les arguments employés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays Membres de l'OCDE ni de son Centre de développement.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Ce document a été autorisé pour publication par Ragnheiður Elín Árnadóttir, Directrice du Centre de développement de l'OCDE.

**Mots-clés** : chaînes de valeur mondiales ; développement régional ; agriculture et ressources naturelles ; régions ultrapériphériques de l'UE

**Classification JEL** : O13, O52, O54, O55, R11, R58

# Résumé

---

Ce document présente une vue d'ensemble des chaînes de valeur agroalimentaires dans les régions ultrapériphériques de l'UE (RUP de l'UE). Il évalue les tendances émergentes, discute des opportunités et des défis, examine les cadres politiques et les outils qui peuvent renforcer la participation bénéfique des RUP de l'UE dans les chaînes de valeur agroalimentaires internationales, et propose des actions prioritaires. Ce document s'inscrit dans le cadre du projet conjoint UE-OCDE sur les régions ultrapériphériques du monde.

---

# Avant-propos

Le paysage économique mondial est incertain, complexe, et évolue de façon rapide. Les gouvernements, les entreprises et les sociétés s'efforcent tous de mieux appréhender, et, à terme, d'influer sur la transformation du commerce mondial, en vue d'optimiser les échanges, de protéger l'ouverture et l'inclusivité et de mener à bien une transition environnementale et durable.

Ce document s'inscrit dans le cadre du projet conjoint UE-OCDE sur la transformation des économies des RUP de l'UE, qui vise à favoriser l'apprentissage et à tirer le meilleur parti des interconnexions à l'échelon mondial, financé par la Direction générale de la politique régionale et urbaine de la Commission européenne. Entre 2021 et 2023, ce projet a soutenu un processus de dialogue et de partage des connaissances entre les RUP de l'UE et des partenaires internationaux, afin d'étudier les possibilités de création de valeur et de renforcement de la participation aux chaînes de valeur mondiales et régionales.

Les régions ultrapériphériques de l'UE sont des territoires appartenant à des États membres de l'UE situés dans l'océan Atlantique, le bassin des Caraïbes, l'Amérique du Sud et l'océan Indien, qui font partie intégrante de l'Union européenne. Elles comprennent la Guadeloupe, la Guyane française, la Martinique, la Réunion, Saint-Martin et Mayotte (France), les Açores et Madère (Portugal) ainsi que les îles Canaries (Espagne). En raison de leur éloignement, leur insularité, leur petite taille, leur topographie difficile et leur climat, elles bénéficient de mesures de soutien ciblées. De par leurs caractéristiques et leurs atouts distinctifs, au nombre desquels figurent une biodiversité foisonnante et un emplacement stratégique, les RUP de l'UE peuvent jouer un rôle important dans la stratégie et la politique globales d'internationalisation et de coopération de l'UE.

Ce document étudie les chaînes de valeur agroalimentaires dans les Régions ultrapériphériques de l'Union européenne (RUP-UE). Il met l'accent sur le potentiel qu'elles offrent pour les collaborations internationales avec un large éventail d'acteurs. Il renseigne également sur les perspectives futures de renforcement de l'internationalisation et de la coopération avec des partenaires au-delà de l'UE, dont des pays voisins en Afrique, en Amérique latine et dans les Caraïbes, et d'autres économies émergentes et en développement, telles que les petits États insulaires en développement (PEID). Le document met au jour les réformes qui pourraient être menées à l'avenir afin d'optimiser la planification et les ressources pluriannuelles de l'UE, notamment la Communication « Donner la priorité aux citoyens, assurer une croissance durable et inclusive, libérer le potentiel des régions ultrapériphériques de l'Union » adoptée en 2022.

Ce document est l'un des résultats du projet, qui se décline également en deux examens des politiques de transformation de la production consacrés à l'internationalisation des Açores et de la Guadeloupe, et quatre documents d'orientation sur l'économie de la mer, les énergies renouvelables, l'innovation et les secteurs de la culture et de la création.

# Remerciements

Ce document a été préparé par le Centre de développement de l'OCDE, sous la direction de Ragnheiður Elín Árnadóttir, Directrice. Il a été rédigé par Manuel Toselli, économiste, et Antonio Vicencio, Assistant de recherche junior, sous la supervision d'Annalisa Primi, Chef de la Division économique et de transformation (Centre de développement de l'OCDE).

Les auteurs remercient leurs collègues suivants de la Direction générale de la politique régionale et urbaine de la Commission européenne pour leur orientation stratégique tout au long de la mise en œuvre du projet : Peter Berkowitz, Directeur, Politique ; Nicola De Michelis, Directeur, Croissance intelligente et durable et mise en œuvre des programmes ; Paula Duarte Gaspar, Cheffe, Unité Régions ultrapériphériques ; Germán Esteban, Chef adjoint, Unité Régions ultrapériphériques ; Katherine Fournier-Leroux, Coordinatrice des politiques, Unité Régions ultrapériphériques ; et Catherine Wendt, Cheffe, Unité Croissance intelligente et durable. Le rapport a bénéficié des commentaires et des contributions de Koen Deconinck, Économiste à la Direction du commerce et de l'agriculture de l'OCDE, et Karl Christian Goethner, Expert principal à l'Institut national de métrologie de l'Allemagne.

Il a également bénéficié des informations transmises par des responsables de l'action publique et des experts des régions ultrapériphériques de l'UE : Guadeloupe, Guyane française, Martinique, Réunion, Saint-Martin et Mayotte (France) ; les Açores et Madère (Portugal) ; et les îles Canaries (Espagne).

# Table des matières

Résumé	3
Avant-propos	4
Remerciements	5
Sigles et abréviations	8
Synthèse	9
1 Introduction	10
2 L'agroalimentaire fait partie des activités économiques majeures des RUP de l'UE	12
3 Les RUP de l'UE comptent sur un soutien ciblé des pouvoirs publics en faveur de l'agroalimentaire	17
4 Les transformations des industries agroalimentaires mondiales ouvrent de nouvelles possibilités pour les RUP de l'UE	19
5 Priorités de l'action pour l'agroalimentaire dans les RUP de l'UE	26
6 Conclusion	35
Références	36

## Graphiques

Graphique 2.1. Partenaires agricoles des RUP de l'UE dans différentes spécialisations	12
Graphique 2.2. Valeur ajoutée et emploi dans les activités de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche, 2019	13
Graphique 2.3. Évolution de la production agricole des RUP de l'UE	14
Graphique 2.4. La transformation des denrées alimentaires est la principale activité industrielle des RUP de l'UE	15
Graphique 2.5. Les RUP de l'UE dépendent fortement des produits agroalimentaires importés	16
Graphique 3.1. Soutien de l'UE à l'agroalimentaire dans les RUP	18
Graphique 4.1. L'avenir de l'industrie agroalimentaire mondiale : nouvelles tendances et nouveaux défis	19
Graphique 4.2. Les RUP de l'UE développent l'image de marque des produits agroalimentaires locaux de qualité	23

Graphique 5.1. Services d'infrastructure de qualité pour les chaînes de valeur agroalimentaires dans les RUPs de l'UE	27
Graphique 5.2. L'agriculture biologique peut ouvrir la voie au développement durable	29

## Encadrés

Encadré 1.1. Les régions ultrapériphériques de l'Union européenne et la nouvelle communication de la Commission pour les aider	11
Encadré 4.1. Marchés agricoles et alimentaires : principales projections des Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2021-30	20
Encadré 4.2. Mobiliser le secteur privé : l'innovation en Islande	25
Encadré 5.1. Coopération régionale en matière d'infrastructure qualité : la CARICOM dans les Caraïbes	28
Encadré 5.2. Promouvoir une agriculture durable et résiliente au changement climatique au Brésil : le plan ABC+ 2020-30	30
Encadré 5.3. Nouer un dialogue entre les RUP et les autres territoires ruraux de l'UE : le cas de LIVERUR	31
Encadré 5.4. Soutenir les entreprises agroalimentaires pour la diversification à Maurice	32
Encadré 5.5. La valeur partagée de la bioéconomie : recherche conjointe du Brésil et de la France en Amazonie	34

# Sigles et abréviations

ABC	Plan Brésilien d'Agriculture à Faible Émission de Carbone
ARSO	Organisation Africaine de Normalisation
ASA	Arrangements Spécifiques d'Approvisionnement
CAP	Politique Agricole Commune
CARICOM	Communauté des Caraïbes
CARLs	Laboratoires de Référence des Caraïbes en Métrologie
CCA	Coopération Caribéenne pour l'Accréditation
CEN	Comité Européen de Normalisation
CIRAD	Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement
EAGF	Fonds Européen de Garantie Agricole
FEADER	Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
FEAMP	(ancien) Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche
FEMPA	Fonds Européen Maritime, de la Pêche et de l'Aquaculture
GSO	Organisation de Normalisation du Conseil de Coopération du Golfe
ICIA	Institut Canarien de Recherche Agricole
IG	Indication géographique
ILAC	Coopération Internationale pour l'Accréditation des Laboratoires
INSEE	Institut National de la Statistique et des Études Économiques (France)
OAE	Organismes d'Accréditation Nationaux
ONN	Organismes Nationaux de Normalisation
PLG	Groupe d'Apprentissage par les Pairs
PME	Petites et moyennes entreprises
POSEI	Options Spécifiques à la Nature Éloignée et Insulaire des Régions Ultrapériphériques
PTB	Institut National Allemand de Métrologie
R&D	Recherche et développement
SLP	Soutien à la production locale
SRDEII	Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation
TFUE	Traité sur le Fonctionnement de l'Union Européenne
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
VAB	Valeur ajoutée brute

# Synthèse

Les régions ultrapériphériques européennes (RUP de l'UE) – comprenant la Guadeloupe, la Guyane française, la Martinique, Mayotte, La Réunion et Saint-Martin (France) ; les Açores et Madère (Portugal) ; et les îles Canaries (Espagne) – occupent une position stratégique dans l'océan Atlantique, le bassin des Caraïbes, l'Amérique du Sud et l'océan Indien. Leurs vastes zones économiques maritimes, leur biodiversité unique et leurs caractéristiques naturelles en font des laboratoires idéaux pour le développement de chaînes de valeur agroalimentaires durables et résilientes.

L'agriculture dans la plupart des RUP de l'UE est centrée sur des cultures permanentes telles que la canne à sucre et les fruits et légumes subtropicaux, avec la transformation alimentaire comme principale activité industrielle. Ces régions ont été proactives dans la redéfinition de leurs stratégies agricoles, la diversification de leurs portefeuilles de cultures et l'expansion des terres agricoles et du nombre d'exploitations. De plus, elles englobent 80 % de la biodiversité européenne et sont situées dans 25 points chauds mondiaux de biodiversité.

Cependant, les RUP de l'UE font face à des défis communs, tels que de petites structures agricoles, des marchés intérieurs limités, une forte dépendance aux importations, l'éloignement, et la dépendance aux importations pour les intrants essentiels. De plus, les distances par rapport aux pays continentaux et aux marchés principaux, variant de 1 500 à 9 000 km, présentent des défis logistiques et de transport, augmentant les coûts.

Les RUP de l'UE sont positionnées de manière unique pour développer des chaînes de valeur agroalimentaires résilientes et durables. Elles peuvent surmonter les défis et se positionner en tant qu'acteurs clés dans le secteur agroalimentaire, contribuant au développement local et aux efforts mondiaux en matière de durabilité. Pour relever ces défis et exploiter pleinement le potentiel de leurs secteurs agroalimentaires, quatre priorités politiques sont proposées :

- Investir dans une infrastructure de qualité : Améliorer les normes d'infrastructure et les politiques de qualité pour garantir la sécurité alimentaire, la traçabilité et la conformité aux normes.
- Signaler et valoriser la qualité : Mettre l'accent sur la signalisation et la valorisation de la qualité, des normes et des certifications pour exploiter les opportunités du marché mondial.
- Investir dans la durabilité environnementale : Prioriser les investissements dans la durabilité environnementale pour s'adapter aux changements climatiques et réduire l'impact environnemental.
- Connecter les écosystèmes d'innovation : Renforcer les écosystèmes d'innovation par des investissements accrus et un soutien à la science, à la recherche et à l'innovation. Encourager la collaboration au sein des RUP de l'UE, entre elles et avec les pays voisins.

# 1 Introduction

Les neuf régions ultrapériphériques (RUP) de l'UE englobent la Guadeloupe, la Guyane française, la Martinique, Mayotte, la Réunion et Saint-Martin (France), les Açores et Madère (Portugal) ainsi que les îles Canaries (Espagne) ; ces régions sont des acteurs importants de l'Union européenne dans le monde entier. Elles bénéficient d'une localisation stratégique dans l'océan Atlantique, le bassin des Caraïbes, l'océan Indien et en Amérique du Sud, avec des atouts distinctifs tels qu'une biodiversité unique ou encore des climats favorables à des cultures et à des produits spécifiques, qui constituent les piliers des systèmes agroalimentaires émergents et dynamiques. Même si elles diffèrent par de nombreux aspects historiques, naturels et socioéconomiques, les RUP de l'UE doivent faire face à des défis similaires, notamment leur éloignement géographique, leur petite taille et leur très grande vulnérabilité au changement climatique et aux catastrophes naturelles, qui portent atteinte au développement de la chaîne de valeur de leurs systèmes de production agroalimentaire.

Ce document, élaboré dans le cadre du projet UE-OCDE sur les régions ultrapériphériques du monde, propose une vue d'ensemble des chaînes de valeur agroalimentaires dans les RUP de l'UE. Il offre un aperçu de l'évolution des industries agroalimentaires au fil du temps et examine les possibilités et les défis qui se présentent aux RUP de l'UE eu égard aux tendances mondiales émergentes. Il expose également quelques actions prioritaires pour envisager une internationalisation plus durable et résiliente de l'agroalimentaire avec les partenaires de l'UE et au-delà.

### Encadré 1.1. Les régions ultrapériphériques de l'Union européenne et la nouvelle communication de la Commission pour les aider

Les neuf régions ultrapériphériques (RUP) de l'UE sont neuf territoires européens géographiquement situés dans l'océan Atlantique, le bassin des Caraïbes, la forêt amazonienne et l'océan Indien. Ils comprennent la Guyane française, la Guadeloupe, la Martinique, Mayotte, la Réunion et Saint-Martin (France), les Açores et Madère (Portugal) ainsi que les îles Canaries (Espagne). Au total, ils comptent 4.8 millions de citoyens, ce qui équivaut à 1 % de la population totale de l'UE. En raison des défis particuliers liés à l'éloignement, à la vulnérabilité au changement climatique, à la taille réduite du marché et à la forte dépendance économique vis-à-vis du continent, l'UE prévoit des dispositions spécifiques pour les RUP dans sa législation et ses mesures, en vertu de l'article 349 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE). La richesse de leur biodiversité et leurs écosystèmes uniques constituent des atouts exceptionnels pour l'UE dans son ensemble.

Le 3 mai 2022, la Commission européenne a adopté une communication intitulée « Donner la priorité aux citoyens, assurer une croissance durable et inclusive, libérer le potentiel des régions ultrapériphériques de l'Union ». Cette communication reflète l'engagement de la Commission en faveur des RUP de l'UE, conformément à l'article 349 du TFUE. Elle présente les priorités d'action de l'UE avec et pour les RUP afin de favoriser leur développement, ainsi que des recommandations d'action pour ces régions et leur États membres (la France, le Portugal et l'Espagne). La pandémie de coronavirus ayant eu une forte incidence sur les RUP de l'UE, la Commission présente les actions nécessaires pour promouvoir une reprise et une croissance durable dans ces régions. Cette communication met l'accent sur les points suivants :

1. Mettre les citoyens au premier plan : améliorer les conditions de vie des habitants des RUP de l'UE, garantir leur qualité de vie, lutter contre la pauvreté, développer les opportunités pour les jeunes.
2. Tirer parti des atouts uniques de chaque région, tels que la biodiversité, l'économie bleue ou le potentiel de recherche.
3. Soutenir une transformation économique durable, respectueuse de l'environnement et neutre sur le plan climatique, fondée sur la transition écologique et numérique.
4. Renforcer la coopération régionale entre les RUP de l'UE et avec les pays et territoires voisins.
5. Intensifier le partenariat et le dialogue avec les RUP en améliorant, entre autres, leurs capacités administratives afin d'accroître leur participation aux programmes de l'UE.

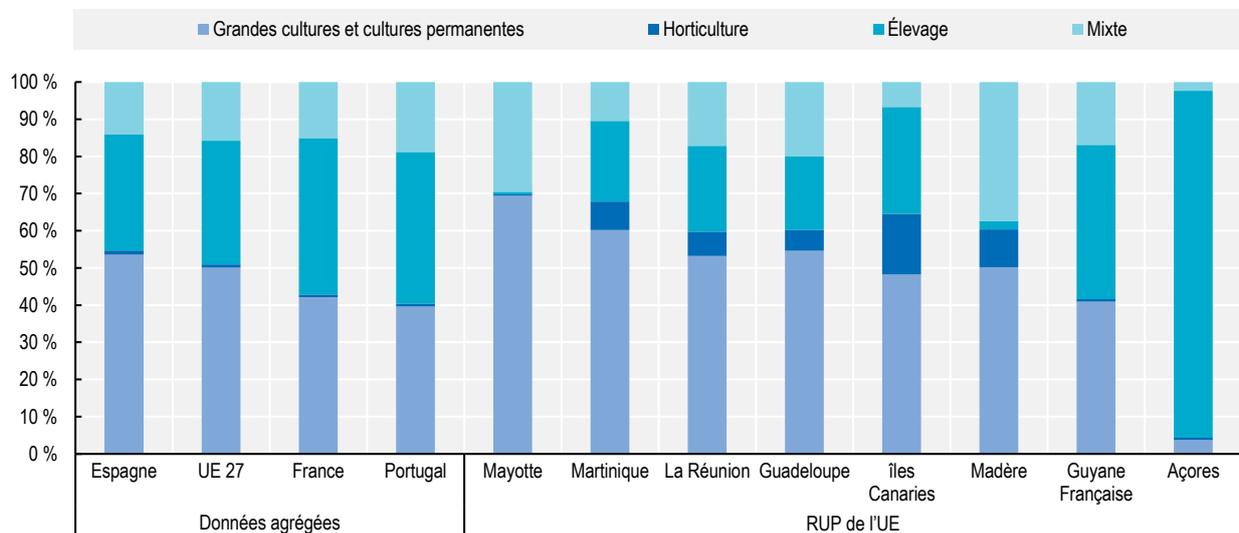
Source : (Commission européenne, 2022<sup>[1]</sup>), Donner la priorité aux citoyens, assurer une croissance durable et inclusive, libérer le potentiel des régions ultrapériphériques de l'Union, [https://ec.europa.eu/regional\\_policy/fr/information/publications/communications/2022/putting-people-first-securing-sustainable-and-inclusive-growth-unlocking-the-potential-of-the-eu-s-outermost-regions](https://ec.europa.eu/regional_policy/fr/information/publications/communications/2022/putting-people-first-securing-sustainable-and-inclusive-growth-unlocking-the-potential-of-the-eu-s-outermost-regions).

## 2 L'agroalimentaire fait partie des activités économiques majeures des RUP de l'UE

Les RUP de l'UE se caractérisent par des climats variés, par leur biodiversité et par leurs atouts naturels uniques, autant d'éléments qui offrent des conditions favorables à la production agroalimentaire. Ensemble, les neuf RUP de l'UE sont situées dans 25 points chauds de la biodiversité mondiale et représentent 80 % de la biodiversité européenne (Commission UE, 2017<sup>[2]</sup> ; Urban Climate Adaptation, 2018<sup>[3]</sup>). Les cultures permanentes comme la canne à sucre ou les fruits et légumes subtropicaux, y compris les produits horticoles et les fleurs, caractérisent les systèmes agricoles de la majorité des RUP de l'UE (Graphique 2.1).

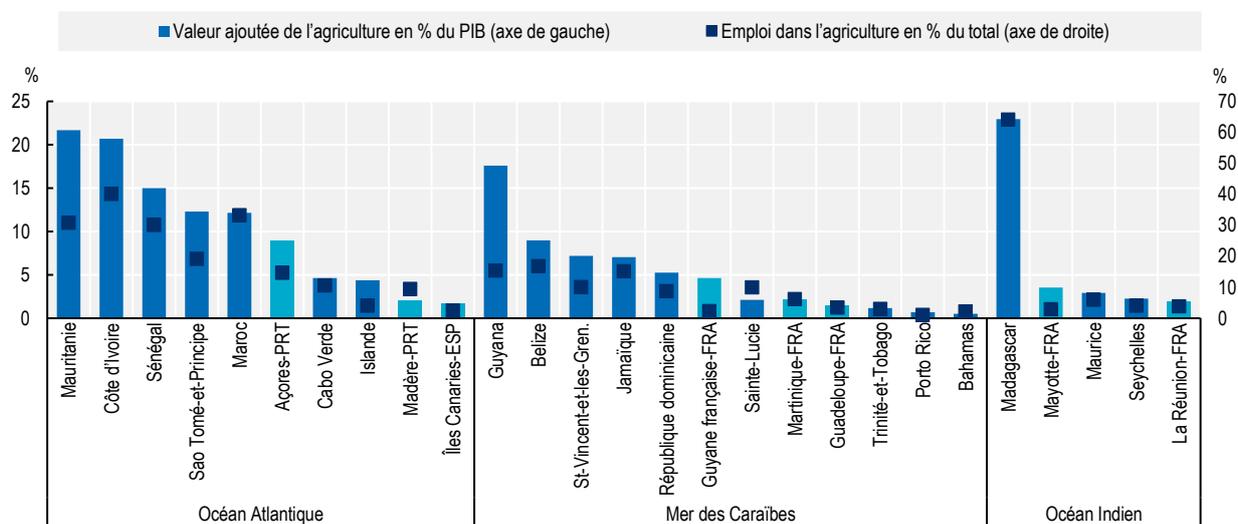
### Graphique 2.1. Partenaires agricoles des RUP de l'UE dans différentes spécialisations

Répartition des exploitations par type d'activité agricole, RUP de l'UE, 2021



Source : Élaboration des auteurs à partir des indicateurs Eurostat par superficie agricole, type et dimension économique de l'exploitation, part de la production consommée, forme juridique de l'exploitation et région NUTS 2, <https://ec.europa.eu/eurostat>.

## Graphique 2.2. Valeur ajoutée et emploi dans les activités de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche, 2019



Note : 2018 pour la Guadeloupe, la Réunion, la Martinique, Mayotte, la Guyane française ; 2019 pour les îles Canaries, les Açores et Madère ainsi que l'UE27.

Source : Élaboration des auteurs à partir des statistiques régionales de l'OCDE <https://stats.oecd.org>, Institut national/régional français, portugais et espagnol de la statistique et des études économiques <https://www.insee.fr>, <https://srea.azores.gov.pt/>, <https://estatistica.madeira.gov.pt/>, <http://www.gobiernodecanarias.org/istac>.

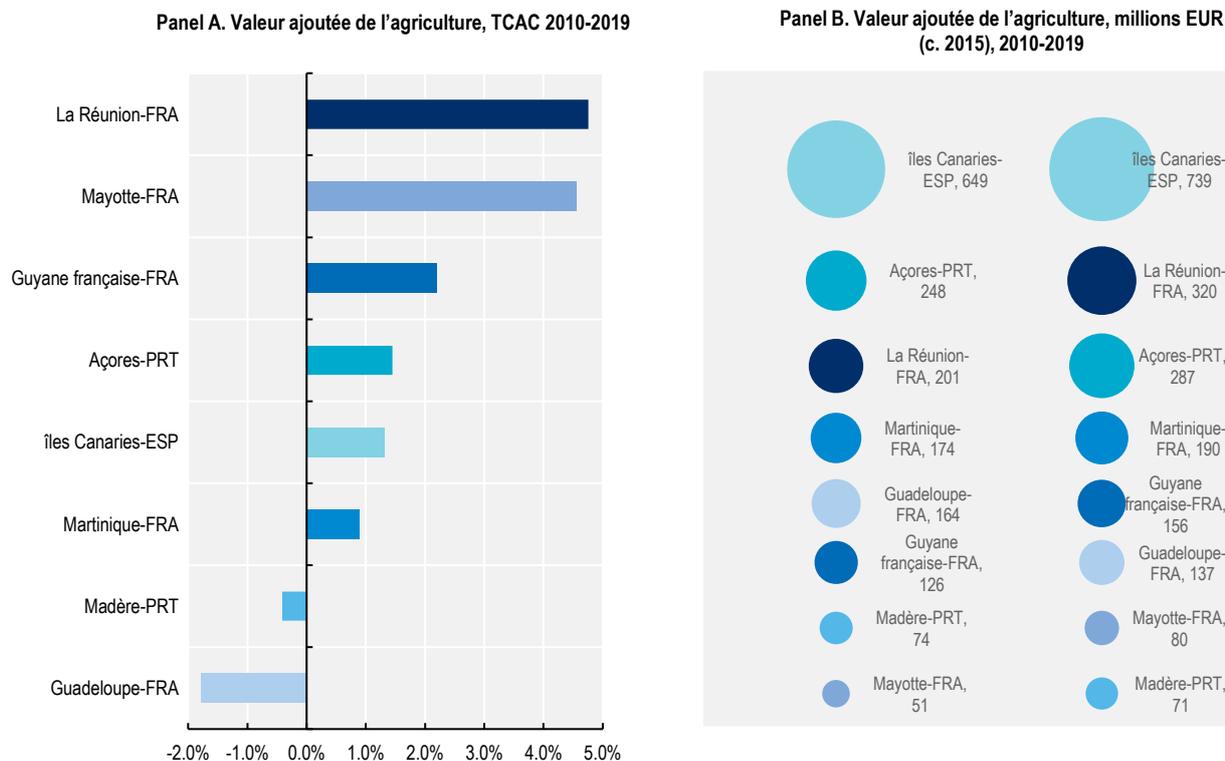
Avec 740 millions d'euros de valeur ajoutée brute (VAB), c'est aux îles Canaries que le secteur agricole est le plus important dans les RUP de l'UE. Viennent ensuite la Réunion et les Açores, avec respectivement 320 et 290 millions d'euros<sup>1</sup>. La valeur ajoutée agricole de la Réunion, de Mayotte et de la Guyane française a dépassé la moyenne de l'UE à 1.3 % sur la période 2010-2019 (Graphique 2.2). À la Réunion, la production traditionnelle de canne à sucre demeure le principal aliment de base, couvrant 37 % des exploitations. Parallèlement à la production de canne à sucre, un secteur agricole plus diversifié est en train d'émerger, qui inclut des fruits comme les agrumes ou les ananas ainsi que l'élevage. Le territoire de Mayotte, devenu RUP de l'UE en 2014, vit une transformation lente mais en profondeur. Outre l'agriculture traditionnelle et autosuffisante axée principalement sur les bananes et le manioc, qui occupent 65 % des terres agricoles, des activités d'élevage, notamment élevage bovin et aviculture, font également leur apparition (Graphique 2.3). En Guyane française, la performance positive de la croissance de la VAB s'explique à la fois par l'expansion des terres agricoles (+40 %) et l'augmentation du nombre d'exploitations (+12.5 %), une exception dans le paysage des régions françaises (Agreste, 2021<sup>[4]</sup> ; INSEE, 2021<sup>[5]</sup>).

Aux Açores et dans les îles Canaries, la production agricole a connu une croissance équivalente à la moyenne de l'UE, stimulée par leurs produits agricoles traditionnels, comme le lait et les produits laitiers pour les Açores ou l'aquaculture, l'horticulture et les fruits pour les îles Canaries. La production agricole de la Guadeloupe, de la Martinique et de Madère est inférieure à la moyenne, voire négative, sur les dix dernières années par rapport à la moyenne de l'UE. En Guadeloupe et en Martinique, les phénomènes météorologiques extrêmes ont eu des répercussions négatives sur la production agricole. Par exemple, en 2017, l'ouragan Maria a détruit la grande majorité des bananiers en Martinique et en Guadeloupe. Les expéditions à destination de la France continentale ont cessé pendant sept mois, engendrant un manque à gagner de 200 000 tonnes (INSEE, 2019<sup>[6]</sup>). De plus, ces deux territoires doivent encore faire face aux

<sup>1</sup> Avec 267 hectares de terres agricoles, Saint-Martin ne figure pas dans les statistiques agricoles officielles au niveau de l'UE et les informations disponibles auprès de sources françaises sont limitées.

conséquences de la contamination des sols due à l'utilisation du chlordécone dans les années 1970-1990, qui a gravement porté atteinte à l'agriculture locale. À Madère, la perte de terres arables (-11 % entre 2010 et 2019) due à l'urbanisation croissante et au manque de gestion adéquate des sols explique le recul de la production agricole (Castanho, 2018<sup>[7]</sup>).

### Graphique 2.3. Évolution de la production agricole des RUP de l'UE



Source : Élaboration des auteurs à partir des statistiques régionales de l'OCDE <https://stats.oecd.org> et des statistiques structurelles sur les entreprises 2020 d'Eurostat <https://ec.europa.eu/eurostat/fr/web/structural-business-statistics/data/database>.

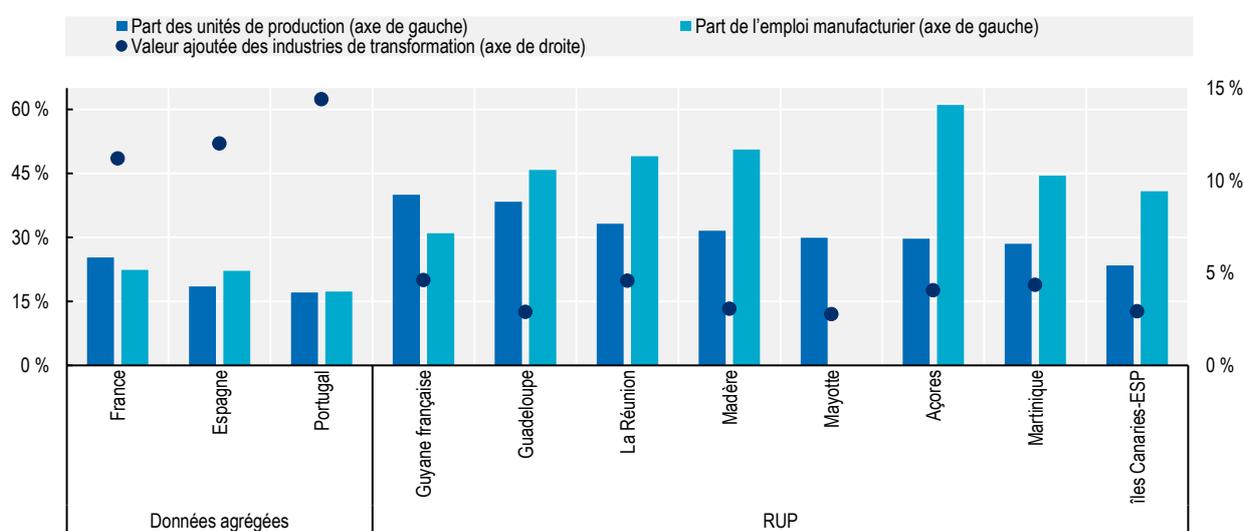
La transformation des denrées alimentaires est la principale activité économique des RUP de l'UE. Même si l'industrie manufacturière est une activité marginale dans ces régions (5 % de la VAB régionale contre 15 % en France, en Espagne et au Portugal), elle est essentiellement liée à la transformation des denrées alimentaires, qui représente en moyenne 30 % des unités de production et 40 % des emplois (Graphique 2.4). Le développement des industries alimentaires est particulièrement difficile en raison des coûts élevés liés à l'insularité et à l'éloignement, qui augmentent les coûts de transport et induisent des délais de commercialisation et des capacités de production limitées. De ce fait, les entreprises tendent à intégrer les étapes de la production et à rechercher des économies de gamme plutôt que d'échelle. C'est le cas pour la production laitière aux Açores ou encore pour les chaînes de valeur du sucre en Guadeloupe, en Martinique et à la Réunion, qui sont souvent organisées en coopératives dans le but de réduire la dépendance vis-à-vis des marchés étrangers pour les intrants intermédiaires et de diminuer les coûts de transport.

L'agroalimentaire représente en moyenne 45 % des exportations de biens des RUP de l'UE, allant de 4 % pour la Guyane française à 85 % pour les Açores. Les marchés d'exportation diffèrent en fonction de la localisation géographique, des spécificités de production et des liens historiques et culturels. Près de 80 % de la production agroalimentaire des RUP de l'UE est exportée vers la France, l'Espagne et le Portugal,

suivis par d'autres pays de l'UE, notamment les Pays-Bas, l'Allemagne et l'Italie. Toutefois, les RUP de l'UE exportent de plus en plus vers les marchés mondiaux, au-delà des frontières de l'Europe. Les Açores, par exemple, exportent vers l'Amérique du Nord (États-Unis et Canada) et l'Afrique (Cabo Verde, Mauritanie, Maroc et Mozambique). En Guadeloupe et en Martinique, les échanges commerciaux dans les Caraïbes représentent 45 % (notamment avec les autres RUP françaises), tandis que pour la Réunion, 30 % des exportations sont à destination des pays voisins situés dans l'océan Indien, notamment Madagascar, l'Inde et Maurice.

### Graphique 2.4. La transformation des denrées alimentaires est la principale activité industrielle des RUP de l'UE

Part des unités de production et des emplois dans les industries alimentaires et de boissons et valeur ajoutée des produits manufacturés en part du total de la valeur ajoutée, 2021 ou dernière année disponible



Note : Pour la valeur ajoutée des produits manufacturés, 2018 pour la Guadeloupe, la Réunion, la Martinique, Mayotte, la Guyane française ; 2020 pour les îles Canaries, les Açores et Madère ; 2021 pour les valeurs agrégées.

Source : Élaboration des auteurs à partir des statistiques régionales de l'OCDE <https://stats.oecd.org> et des statistiques structurelles sur les entreprises 2020 d'Eurostat <https://ec.europa.eu/eurostat/fr/web/structural-business-statistics/data/database>.

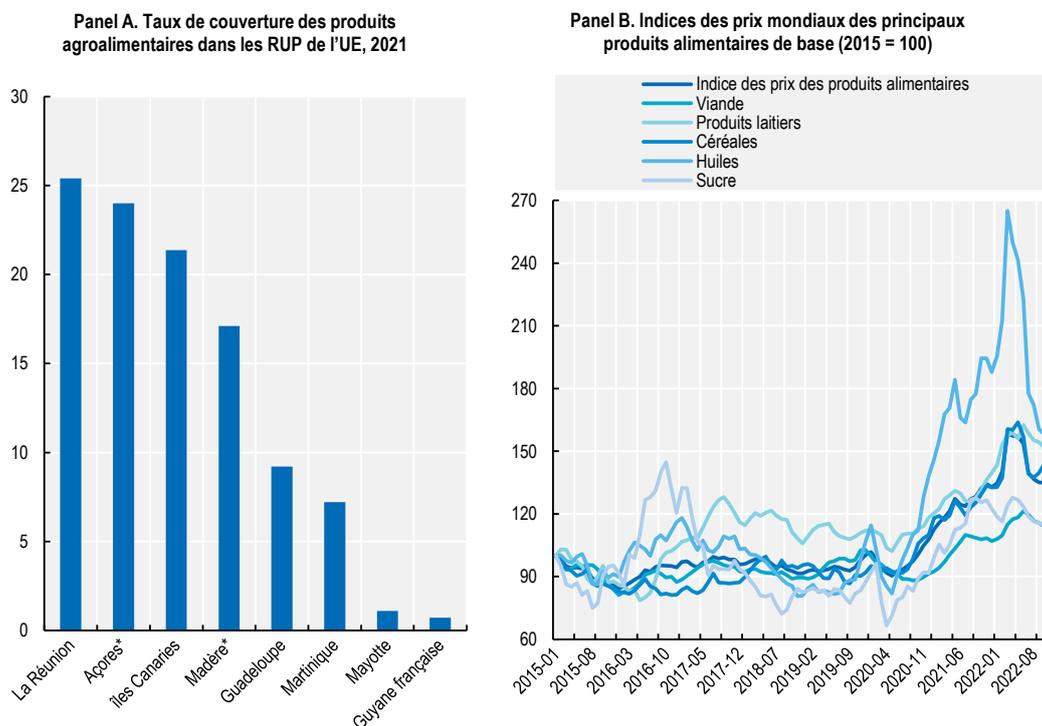
Malgré les différences de spécialisation et de localisation géographique, les RUP de l'UE sont confrontées aux mêmes difficultés en ce qui concerne le développement de la chaîne de valeur dans l'agroalimentaire. Il s'agit principalement des éléments suivants.

- **Petites exploitations agricoles.** Les RUP de l'UE sont de petits territoires, car ce sont souvent des îles ou des archipels, ce qui explique la taille généralement assez restreinte de leurs exploitations. En moyenne, 80 % des exploitations cultivent moins de 5 hectares, alors que la moyenne de l'UE est de 62 %. Ainsi, les possibilités de réaliser des économies d'échelle et d'accroître les investissements sont limitées. On observe néanmoins des différences. Madère, la RUP de l'UE possédant le moins de terres agricoles, compte 99 % d'exploitations de moins de 2 hectares. En revanche, la Guadeloupe, la Martinique et la Réunion, qui sont tributaires de grandes cultures permanentes comme la canne à sucre avec peu de producteurs, ont généralement des exploitations plus grandes.
- **Taille limitée du marché.** Les RUP de l'UE ont de petits marchés intérieurs, qui vont de 35 000 habitants à Saint-Martin à 2 millions d'habitants pour les îles Canaries. Même si ces marchés sont complétés par les activités touristiques, toutes les RUP de l'UE ne peuvent pas compter sur le tourisme. En haute saison, la population des îles Canaries est multipliée par cinq en raison du tourisme.

récepteur international, mais il n'en va pas nécessairement de même dans les autres régions, notamment Mayotte, qui n'attire que 30 000 visiteurs (soit 12 % de la population locale). De plus, les récentes perturbations entraînées par la pandémie de COVID-19 ont eu des répercussions considérables dans toutes les RUP de l'UE. Les données disponibles indiquent que le nombre de touristes a diminué d'approximativement 70 % entre 2019 et 2020 dans toutes les RUP de l'UE, les privant d'une clientèle potentielle supplémentaire (Commission européenne, 2021<sup>[8]</sup>).

- **Éloignement et dépendance aux importations.** Les RUP de l'UE font face à d'autres contraintes supplémentaires en raison de leur localisation, parmi lesquelles les difficultés liées à la logistique et au transport ainsi que la dépendance aux importations pour des intrants essentiels. La distance qui sépare les RUP de leurs pays respectifs sur le continent ainsi que de leurs autres marchés principaux va de 1 500 à 9 000 km, ce qui augmente le coût du transport et crée des problèmes logistiques. Par exemple, toutes choses égales par ailleurs, selon certaines estimations, le transport de chaque kilogramme de viande depuis les Açores jusqu'au continent coûte 2 euros de plus par rapport à un concurrent du Portugal continental. Ces vulnérabilités se sont accentuées pendant la pandémie de COVID-19, qui a perturbé les liaisons maritimes et aériennes (Autoridade Tributária Aduaneira, 2021<sup>[9]</sup>). Les RUP de l'UE dépendent en outre largement des produits agroalimentaires importés, à la fois pour ce qui est des intrants intermédiaires, par exemple les engrais, et pour les produits finaux permettant de répondre à la demande locale. Dans un contexte de flambée des prix des produits alimentaires à l'échelle mondiale, cela pourrait accroître l'incertitude et entraîner une augmentation des coûts de production et de consommation (Graphique 2.5).

**Graphique 2.5. Les RUP de l'UE dépendent fortement des produits agroalimentaires importés**



Note : \* Pour les Açores et Madère, les données détaillées concernant les échanges intérieurs de produits agroalimentaires avec le Portugal continental ne sont pas disponibles. Les taux de couverture reposent sur la quantité (en tonnes) de produits agroalimentaires chargés et déchargés dans les ports régionaux en 2020. Il convient de faire preuve de prudence pour toute comparaison interrégionale.

Source : Élaboration des auteurs à partir des statistiques nationales et régionales françaises, portugaises et espagnoles <https://www.insee.fr>, <https://srea.azores.gov.pt/>, <https://estatistica.madeira.gov.pt/>, <http://www.gobiernodecanarias.org/istac> et FAO <https://www.fao.org/worldfoodsituation/foodpricesindex/fr/>.

# 3 Les RUP de l'UE comptent sur un soutien ciblé des pouvoirs publics en faveur de l'agroalimentaire

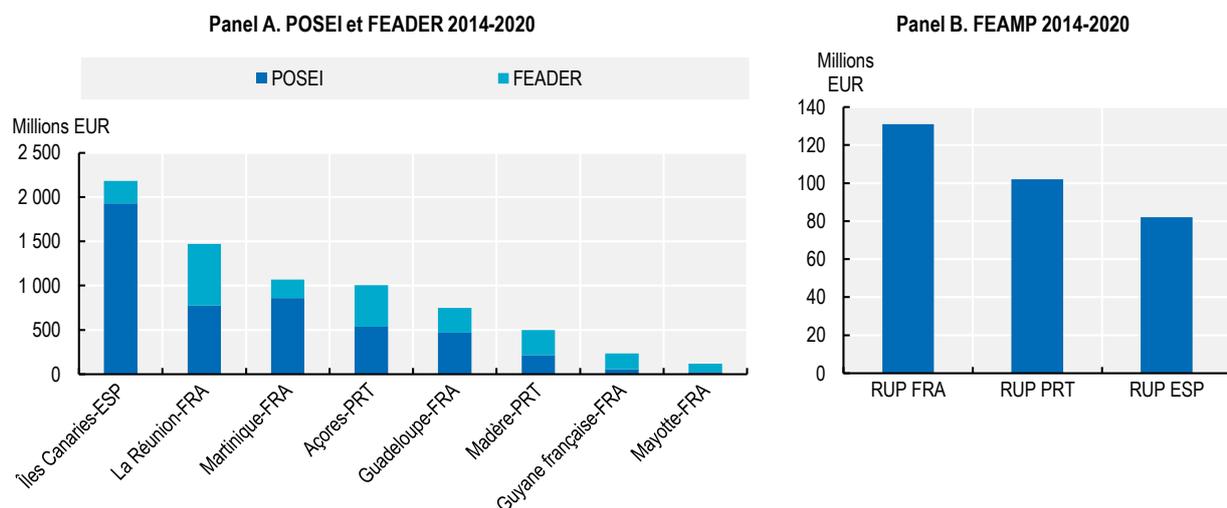
Les RUP de l'UE reçoivent un soutien spécifique ciblé des pouvoirs publics en faveur de l'agroalimentaire, mis en œuvre par les autorités locales et nationales ainsi que par l'Union européenne. Ces régions profitent d'un ensemble de dérogations à la législation de l'UE en vertu de l'article 349 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE). Par exemple, le rhum agricole traditionnel des RUP françaises bénéficie d'une taxation réduite pouvant aller jusqu'à 50 % lorsqu'il est acheté en France. Par ailleurs, certaines boissons alcoolisées produites localement à Madère et aux Açores bénéficient d'un droit d'accise réduit allant de 50 à 75 %, selon qu'elles sont vendues pour la consommation locale ou au Portugal continental. De même, dans les îles Canaries, l'AIEM (*Arbitrio sobre Importaciones y Entregas de Mercancías en las Islas Canarias*) prévoit une exonération d'impôt allant jusqu'à 15 % pour les produits locaux afin de soutenir les industries locales. Quelque 31 produits agroalimentaires sont concernés, notamment le poisson et les légumes transformés, les produits laitiers et le vin (Journal officiel de l'Union européenne, 2012<sup>[10]</sup> ; Conseil de l'Union européenne, 2020<sup>[11]</sup>). Les RUP de l'UE bénéficient de mesures ad hoc liées à la politique agricole commune (PAC), dont, entre autres, un taux maximum de cofinancement allant jusqu'à 85 %, supérieur à la moyenne de 70 % des autres fonds de l'UE.

Le plus grand programme de soutien des pouvoirs publics est le programme d'options spécifiques à l'éloignement et à l'insularité (POSEI), qui remplace les mesures du premier pilier de la PAC. Ce programme, financé par le Fonds européen agricole de garantie (FEAGA), vise à : garantir l'approvisionnement en produits agricoles essentiels expédiés vers les RUP de l'UE ; assurer le développement des filières de diversification des cultures et de l'élevage ; maintenir le développement des activités agricoles traditionnelles. Sa mise en œuvre fait appel à deux instruments spécifiques. Le premier est le régime spécifique d'approvisionnement (RSA), qui prend la forme d'une exonération de droits sur les importations en provenance des pays tiers et d'aides pour le transport des produits fabriqués dans l'Union européenne vers les RUP de l'UE. Le second instrument est le soutien à la production locale (SPL), qui concerne la production, la transformation et la commercialisation des produits agricoles locaux traditionnels et émergents. Le montant total des régimes POSEI pour 2014-2020 s'élevait à 4.8 milliards d'euros ; il est maintenu à son niveau actuel tant pour la période de transition de la PAC 2021-2022 que pour la période de la PAC 2023-2027. L'allocation stratégique du RSA et du SPL varie selon les régions en fonction de leurs besoins et de leurs structures agroalimentaires (Graphique 3.1). Par exemple, pour le RSA, les Açores et les RUP françaises soutiennent en priorité les aliments pour animaux et les céréales destinées à la consommation animale, tandis que les îles Canaries et Madère se concentrent sur les produits destinés à la consommation humaine directe et sur le soutien à la transformation. Concernant le SPL, toutes les RUP ont tendance à allouer la plupart des ressources aux secteurs traditionnels (plus de 75 %), alors qu'elles n'allouent que 25 % aux mesures de diversification (Commission européenne, 2021<sup>[12]</sup>).

Les RUP de l'UE bénéficient également d'un soutien au développement rural (correspondant au second pilier de la PAC), qui est financé par le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER). Le FEADER prévoit plusieurs instruments, incluant prêts, microcrédits, garanties et fonds propres pour les agriculteurs et les entrepreneurs dans les secteurs agricole et forestier et dans les zones rurales. Le montant total pour la période de financement 2014-2020 s'élevait à 2.5 milliards d'euros, ressources nationales et de l'UE comprises. Les Açores, les îles Canaries, la Guadeloupe, la Martinique et la Guyane française ont alloué plus de 40 % des ressources à la compétitivité des PME. Madère et la Réunion ont alloué plus d'un tiers des ressources à la protection de l'environnement. Mayotte et la Guyane française sont les seules régions ayant alloué plus de 30 % à l'inclusion sociale. Dans l'ensemble, les RUP françaises sont les seules à avoir alloué plus de 12 % des ressources aux activités de recherche et d'innovation, tandis que les RUP portugaises ont alloué relativement plus de ressources au changement climatique (environ 22 %). Même si le total des ressources allouées au FEADER pour la période 2021-2027 est inférieur à celui de la période de programmation précédente, le Fonds pour la reprise et la résilience (Commission européenne, 2019<sup>[13]</sup>) pourrait compenser ces insuffisances. Par exemple, dans le cadre du plan de relance français (*France Relance*), la Martinique a soumis 33 projets spécifiques de restauration agricole au ministère de l'Agriculture pour un total de 4.5 millions d'euros (Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer, 2022<sup>[14]</sup>).

Une autre mesure de soutien importante vient du Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture (FEAMPA), autrefois appelé Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche ou FEAMP. Il participe à l'exploitation durable et à la gestion des ressources halieutiques et aquacoles. Avec une contribution de 315 millions d'euros pour 2014-2020 et 2021-2027, le FEAMPA est géré au niveau des pays. Pour les RUP de l'UE, l'investissement principal consiste à appuyer la modernisation des navires de pêche et des infrastructures portuaires. De plus, les Açores, Madère et les îles Canaries financent également la recherche et l'innovation dans le domaine de l'aquaculture (Commission européenne, 2022<sup>[15]</sup>).

### Graphique 3.1. Soutien de l'UE à l'agroalimentaire dans les RUP

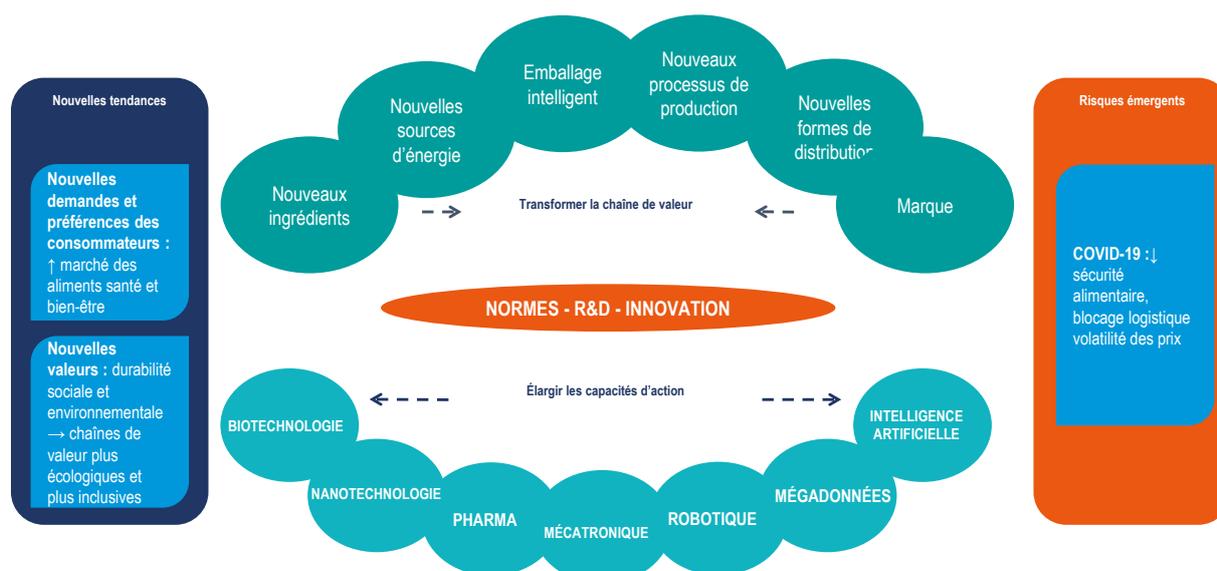


Source : Élaboration des auteurs sur la base de la plateforme de données ouvertes sur la cohésion <https://cohesiondata.ec.europa.eu/> et sources nationales.

# 4 Les transformations des industries agroalimentaires mondiales ouvrent de nouvelles possibilités pour les RUP de l'UE

Les nouvelles tendances et les risques émergents remodelent l'industrie agroalimentaire mondiale. Dans la mesure où la croissance démographique se poursuit dans certaines régions, la demande en produits agroalimentaires devrait continuer d'augmenter, bien qu'à un rythme moins soutenu que ces dix dernières années (Encadré 4.1). L'industrie connaît une transformation rapide, ce qui nécessite de nouvelles qualifications et compétences afin de tirer profit d'un marché en pleine expansion. La pandémie mondiale accélère en outre les tendances préexistantes en faveur de chaînes de valeur plus courtes pour garantir la durabilité environnementale et réduire autant que possible les risques associés aux perturbations des échanges (Graphique 4.1). Ces tendances entraînent également d'autres réflexions concernant les politiques d'autosuffisance et d'autonomie à l'échelle mondiale. Parmi ces tendances, trois sont particulièrement importantes pour les RUP de l'UE : le changement climatique et la durabilité environnementale ; la demande croissante de qualité, de sécurité et de traçabilité dans le secteur agroalimentaire ; les nouvelles technologies et l'innovation dans la chaîne de valeur.

Graphique 4.1. L'avenir de l'industrie agroalimentaire mondiale : nouvelles tendances et nouveaux défis



Source : (OCDE/CNUCED/CEPALC, 2020<sup>[16]</sup>), *Production Transformation Policy Review of the Dominican Republic: Preserving Growth, Achieving Resilience*, OECD Development Pathways, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/1201cfea-en>.

#### Encadré 4.1. Marchés agricoles et alimentaires : principales projections des Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2021-30

Le secteur agricole et alimentaire a fait preuve d'une grande résilience face à la pandémie mondiale de COVID-19 par rapport à d'autres pans de l'économie, mais l'effet combiné des pertes de revenus et de l'inflation des prix à la consommation des denrées alimentaires a rendu plus difficile l'accès à une alimentation saine pour de nombreuses personnes. Cependant, l'évolution de la crise liée à la pandémie augmente l'incertitude des hypothèses macroéconomiques qui sous-tendent les projections des Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2021-2030.

Citons quelques-unes des principales projections pour la prochaine décennie.

- La croissance de la demande de produits agricoles ralentit et la croissance démographique en est le principal moteur. La demande mondiale de produits agricoles devrait progresser de 1.2 % par an dans les dix prochaines années, rythme bien inférieur à celui observé au cours de la décennie précédente (2.2 % par an). C'est principalement là une conséquence du ralentissement de la croissance de la demande attendu en République populaire de Chine (0.8 % par an contre 2.7 % par an au cours de la dernière décennie) et dans d'autres économies émergentes, ainsi que d'une baisse de la demande mondiale de biocarburants. L'essentiel de la demande supplémentaire viendra des régions à forte croissance démographique comme l'Afrique subsaharienne, l'Asie du Sud, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord. Étant donné la proximité de certaines RUP avec ces régions, cela pourrait créer de nouvelles opportunités de marché pour les produits agricoles.
- Les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire sont les moteurs de la croissance de la production mondiale. Au cours des dix années à venir, la production agricole mondiale devrait augmenter de 1.4 % par an, ce qui représente un ralentissement par rapport à la croissance de la production enregistrée au cours de la décennie précédente (1.7 % par an). La croissance de la production agricole devrait provenir principalement des économies émergentes et des pays à faible revenu. Elle sera probablement portée par les investissements dans la recherche-développement et les infrastructures agricoles, qui auront pour effet d'accroître la productivité, ainsi que par un plus large accès aux intrants agricoles et par le renforcement des capacités de gestion dans ces régions. Les investissements destinés à mobiliser les ressources productives (terres, irrigation, eau, etc.) constitueront un autre facteur de croissance.
- Les émissions de l'agriculture mondiale suivent une tendance à la hausse, mais l'intensité carbone de la production agricole devrait diminuer au cours de la décennie à venir. Dans toutes les régions, la croissance de la production agricole devrait être supérieure à l'augmentation des émissions directes de GES imputables à l'agriculture. Cette évolution est due à l'amélioration des rendements et à la diminution de la part de la production de ruminants dans la production agricole totale.

Source : (OCDE/FAO, 2021<sup>[17]</sup>), *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2021-2030*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/e32fb104-fr>.

## Changement climatique et durabilité environnementale

Les phénomènes extrêmes et imprévisibles dus au changement climatique pèsent sur la production, en particulier la production commerciale des fruits et légumes ne pouvant être cultivés que dans des écosystèmes spécifiques. La géographie et la prévalence des ravageurs et des maladies changent également en fonction de l'évolution des températures et des conditions météorologiques (FAO, 2021<sup>[18]</sup>). Par exemple, la maladie du dragon jaune (gréning des agrumes), transmise par un agent pathogène bactérien, était endémique en Asie et a été détectée aux États-Unis en 2005. En trois ans, elle a causé des dommages supérieurs à un milliard de dollars aux vergers d'agrumes en Floride et s'est propagée à d'autres États (New York Times, 2012<sup>[19]</sup> ; Singerman et Rogers, 2020<sup>[20]</sup>). La production agroalimentaire constitue par ailleurs une agression majeure de l'environnement, représentant entre 1 et 37 % des émissions anthropiques de gaz à effet de serre (OCDE, 2021<sup>[21]</sup>).

L'évolution de l'environnement de risque et l'incertitude croissante à laquelle sont confrontés les exploitants et autres acteurs du secteur agricole ont remis l'accent sur l'importance de la gestion des risques dans les grandes orientations de la politique agricole. Les principes d'action adoptés par les ministres de l'OCDE en 2016 soulignent la nécessité de renforcer la capacité des agriculteurs à gérer les risques et à faire face à des événements imprévisibles de plus en plus fréquents (OCDE, 2020<sup>[22]</sup>). Pour relever ces défis, les agriculteurs se concentrent de plus en plus sur l'élimination des risques et la diversification de la production de fruits et légumes, la réduction des déchets et des pertes alimentaires après la récolte et la mise en œuvre de pratiques de gestion intégrée des ravageurs et des pollinisateurs.

Les RUP de l'UE sont très exposées et vulnérables aux effets du changement climatique et sont également particulièrement concernées par la nécessité de préserver leurs écosystèmes. Par exemple, dans le bassin des Caraïbes, outre les conséquences des ouragans au fil des années, l'incidence et l'ampleur de la prolifération d'algues (sargasses) a augmenté en raison du réchauffement de la température de l'eau et de l'accroissement des rejets d'engrais dans l'océan. La sargasse porte de plus en plus atteinte à l'environnement, à la biodiversité et aux écosystèmes côtiers et restreint la quantité d'oxygène disponible pour les poissons (FAO, 2022<sup>[23]</sup>).

## Demande croissante de qualité, de sécurité et de traçabilité dans le secteur agroalimentaire

Les consommateurs du monde entier sont de plus en plus attachés à la qualité, à la traçabilité et à la durabilité de la production agroalimentaire et la prise de conscience des conséquences des chaînes de valeur alimentaires longues et complexes pour l'environnement et la santé se développe. La pandémie de COVID-19 a posé des difficultés aux groupes à faible revenu en matière d'accès aux aliments nutritifs. En particulier, certaines RUP de l'UE comme la Guyane française et Mayotte, où les taux de pauvreté sont quatre à cinq fois plus élevés qu'en France métropolitaine, ont dû recourir à des aides. En 2021, la Croix-Rouge a distribué une aide alimentaire à 16 000 personnes à Mayotte (Croix-Rouge Française, 2021<sup>[24]</sup>).

Le marché de l'alimentation saine est en pleine expansion, ce qui est lié à l'attention accrue que les classes moyennes portent au bien-être en général et pas uniquement au prix. Le marché mondial des cosmétiques naturels et organiques a atteint 18.5 milliards de dollars en 2020 et devrait augmenter jusqu'à 32.3 milliards de dollars d'ici 2027 (Research and Markets, 2021<sup>[25]</sup>). La croissance rapide des démarches volontaires de labellisation et de certification des produits alimentaires fait également ressortir cette tendance. Selon les estimations, environ 2 % de l'ensemble des terres agricoles sont certifiées biologiques, entre autres certifications (Meemken et al., 2021<sup>[26]</sup>). Dans les RUP de l'UE, certaines activités entrepreneuriales dans ces domaines sont en train d'apparaître. En Guadeloupe, Phytobôkaz (une entreprise locale possédant un laboratoire de recherche-développement) exploite les atouts naturels

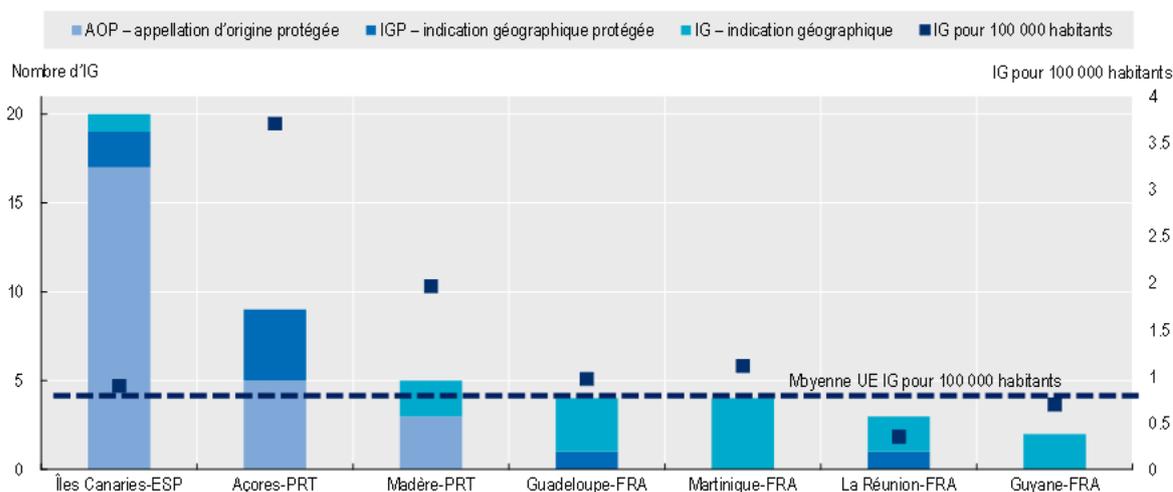
locaux afin de créer des produits biologiques et novateurs, notamment des cosmétiques, des fibres pharmaceutiques et des colorants 100 % naturels tels que le bleu indigo.

Cependant, même si les consommateurs accordent de l'importance à la durabilité, créer un marché pour les produits durables est un défi. Une enquête réalisée par IPSOS, spécialiste mondial des études de marché et de l'opinion publique, pour le compte de l'Association internationale des produits frais (International Fresh Produce Association), ayant interrogé les consommateurs aux États-Unis en 2018, a révélé que, si 69 % de ceux-ci considéraient la durabilité comme extrêmement ou très importante, elle arrivait derrière la qualité, le prix et la nutrition comme critère d'achat pour les fruits et légumes frais, la viande, le poisson et la volaille. Pour les produits laitiers et les aliments surgelés, la marque était considérée comme plus importante que le fait que le produit soit biologique ou non. Les investissements dans la marque pourraient améliorer la compétitivité sur un marché mondial où l'image et la réputation sont des signaux importants en matière de sécurité et de qualité dans le secteur agroalimentaire et peuvent aider les produits à se démarquer au milieu d'une multiplicité d'offres.

Les RUP de l'UE prennent déjà des mesures pour mettre en valeur le caractère unique et l'authenticité de leurs produits et pour accroître leur visibilité internationale et locale. Cinq des neuf RUP de l'UE (îles Canaries, Açores, Madère, Guadeloupe et Martinique) ont plus de produits bénéficiant d'une indication géographique (IG) pour 100 000 habitants que la moyenne de l'UE, de l'Espagne, du Portugal et de la France (Graphique 4.2). Parmi les produits IG déjà bien connus au-delà des frontières, citons les vins volcaniques des îles Canaries, des Açores et de Madère, les spiritueux (rhum traditionnel des Antilles françaises) et certains fruits subtropicaux (melon de Guadeloupe) ainsi que les produits laitiers (des îles Canaries et des Açores). Cependant, les initiatives liées aux stratégies de marque entraînent souvent la multiplication des labels, ce qui crée une concurrence au sein des régions et réduit les retombées internationales. Pour remédier à ces problèmes, les Açores ont créé la marque *Marca Açores* en 2015, une marque régionale destinée à promouvoir l'identité et la valeur culturelle des Açores, mais aussi à fournir une appellation d'origine pour les produits alimentaires et non alimentaires, l'artisanat, les équipements et les services. À l'instar des Açores, la Réunion élabore actuellement sa propre marque territoriale, qui servira de fil directeur pour toutes les marques locales existantes. De plus, afin de mieux faire connaître les produits agroalimentaires des RUP de l'UE, un logo dédié a été adopté au niveau européen comme signe facultatif de qualité en 2013 (Parlement européen, 2013<sup>[27]</sup>).

## Graphique 4.2. Les RUP de l'UE développent l'image de marque des produits agroalimentaires locaux de qualité

Nombre d'indications géographiques protégées par type et pour 100 000 habitants, RUP de l'UE et moyenne UE, 2022



Note : Mayotte et Saint-Martin ne disposent pas d'indications géographiques enregistrées.

Source : Élaboration des auteurs à partir du registre des indications géographiques de l'UE eAmbrosia, <https://ec.europa.eu/info/food-farming-fisheries/food-safety-and-quality/certification/quality-labels/geographical-indications-register/>.

## Nouvelles technologies et innovation dans la chaîne de valeur

Les technologies numériques ont une incidence sur la production, la commercialisation, la logistique et la distribution. L'agriculture intelligente, l'internet des objets et les mégadonnées permettent une agriculture de précision grâce à un système de surveillance avancé. Ces progrès sont susceptibles d'accroître les rendements et la productivité tout en réduisant l'incidence environnementale et en atténuant les dégâts causés par les catastrophes naturelles (OCDE/CNUCED/CEPALC, 2020<sup>[16]</sup>). Les nouveaux modèles de production, tels que les systèmes alimentaires verticalement intégrés, offrent également un potentiel pour tirer parti des avancées scientifiques afin d'améliorer l'efficacité de l'utilisation des ressources et de transformer la relation entre les environnements agricoles et urbains. Dans le même temps, l'adoption accrue du numérique et d'autres technologies émergentes élargit l'ensemble des capacités requises pour être compétitif dans cette industrie, ce qui inclut les scientifiques des données, biotechnologistes et ingénieurs, qui deviennent essentiels pour exploiter les atouts locaux et développer de nouveaux produits novateurs.

Les RUP de l'UE sont convaincues que l'innovation est au cœur de leurs stratégies de développement agroalimentaire et s'engagent activement dans la recherche pour améliorer le potentiel de ce secteur, en s'appuyant sur les efforts des universités locales et des instituts universitaires spécialisés. Pour soutenir des systèmes agroalimentaires respectueux de l'environnement et durables, il faut investir dans l'innovation. Par exemple, l'Institut canarien de recherche agricole (ICIA) s'engage régulièrement dans des projets destinés à créer, adapter et transférer des technologies agricoles. Parmi ces projets, l'ICIA dirige un consortium qui participe au projet FRUTTMAC (2019-2020), dans le cadre du programme Interreg Macaronesia (cofinancé par l'UE), avec des partenaires des Açores, du Cabo Verde et de Madère pour diversifier et améliorer la durabilité et l'efficacité de l'agriculture des fruits exotiques. Il se propose d'y parvenir en développant et en diffusant au secteur privé des ressources phytogénétiques complétées par des informations sur la manière d'adapter et de cultiver ces espèces localement. Néanmoins, pour

favoriser l'innovation, il serait nécessaire d'intensifier et de moderniser les partenariats entre les différents acteurs tout au long de la chaîne de valeur. Il convient notamment de renforcer les liens entre le monde universitaire et le secteur privé, à la fois à destination et en provenance des RUP de l'UE et de l'Europe continentale. Il s'agit aussi d'améliorer les relations entre l'industrie agroalimentaire et les autres secteurs de l'économie, par exemple le tourisme ou l'industrie pharmaceutique. Il est également important de multiplier les possibilités de commercialisation des technologies pour les innovateurs. La coopération étroite entre l'industrie, les pouvoirs publics et les milieux universitaires, conjuguée au soutien solide du gouvernement en faveur de la création de start-up de biotechnologie, a été un facteur clé du développement florissant de ce secteur en Islande (Encadré 4.2). La région des Flandres en Belgique a élaboré une stratégie cohérente et globale pour attirer les investissements. L'agence flamande de promotion des investissements propose un guichet unique qui met en relation les universités et les entreprises locales avec des investisseurs potentiels dans des secteurs stratégiques pour la région, notamment la biotechnologie dans l'agroalimentaire. Si les RUP de l'UE ne disposent pas nécessairement des infrastructures ou des capacités administratives pour intégrer pleinement ces processus, une option possible pourrait consister à faire appel et à s'associer à des agences nationales de promotion des investissements comme l'Institut espagnol du commerce extérieur (ICEX) en Espagne, qui a déjà participé à des projets spécifiques mis au point avec les Îles Canaries.

#### Encadré 4.2. Mobiliser le secteur privé : l'innovation en Islande

Même si l'Islande est une petite île, éloignée et peu peuplée, son secteur agroalimentaire est florissant ; il représentait 9.8 % du PIB du pays en 2019, soit le deuxième de l'OCDE après la Colombie (10.4 %). L'un des principaux secteurs du pays est la pêche, l'Islande étant le deuxième producteur de fruits de mer en Europe après la Norvège (FAO, 2021<sup>[18]</sup>).

Sa stratégie pour améliorer la qualité et l'innovation dans l'agroalimentaire s'appuie sur une collaboration étroite avec le secteur privé pour commercialiser de nouvelles technologies, en favorisant le recours à un personnel hautement qualifié, en renforçant la coopération entre l'industrie, les pouvoirs publics et les milieux universitaires ainsi qu'en orientant les aides publiques en faveur du développement des start-up. Un aspect important des efforts du pays à cet égard réside dans l'élargissement de l'accès aux capitaux. L'Islande a mis en place le Fonds de développement technologique en 2004, hébergé par le Centre islandais pour la recherche, qui soutient les activités de recherche stimulant l'innovation industrielle ; il est ouvert non seulement aux universités et aux instituts de recherche, mais aussi aux entreprises et aux particuliers. Il verse différents types de subventions, adaptées au stade de développement du produit concerné, avec des exigences de cofinancement allant de 0 % pour les préprojets à 50 % pour les subventions destinées à l'expansion du marché. En 2020, il a déboursé 9 millions d'euros au total (Iceland Ocean Cluster, 2020<sup>[28]</sup>). De même, le Fonds de R-D AVS du ministère de la Pêche et de l'Agriculture soutient des projets visant à accroître la valeur de la pêche.

Plusieurs entreprises dérivées et start-up de biotechnologie ont vu le jour en Islande pour exploiter les ressources naturelles marines du pays en s'aventurant dans de nouveaux secteurs tels que les médicaments, les produits pharmaceutiques et les nutraceutiques. Par exemple, Kerecis, qui a commencé ses activités commerciales en 2013, développe des pansements à partir de peau de poisson à greffer sur le tissu endommagé ; les premières recherches sur le produit ont été financées grâce à une subvention du Fonds de développement technologique, suivie par des investissements complémentaires de capital-risque (Fréttablaðið, 2020<sup>[29]</sup>). L'entreprise emploie aujourd'hui plus de 200 collaborateurs et compte trois sièges régionaux, en Islande, en Suisse et aux États-Unis.

Source : (Viðarsson, 2022<sup>[30]</sup>), « Innovation success stories from the high-north: How Iceland fosters innovation in food value chains », Division of value creation, Matis ohf. (Icelandic food & biotech R&D), présentation lors de la première réunion du groupe d'apprentissage entre pairs sur l'innovation dans les chaînes de valeur agroalimentaires, 21 janvier 2022.

# 5 Priorités de l'action pour l'agroalimentaire dans les RUP de l'UE

Les RUP représentent des territoires uniques pour l'UE ; elles possèdent une riche biodiversité et un potentiel inexploité pour développer des chaînes de valeur agroalimentaires résilientes et durables. Malgré les progrès réalisés à ce jour, davantage d'efforts sont nécessaires afin de réduire les difficultés liées aux contraintes structurelles et à l'évolution majeure du secteur agroalimentaire à l'échelle mondiale. Pour aller de l'avant, les domaines d'intervention suivants des pouvoirs publics semblent être les plus importants afin de poursuivre la progression dans les chaînes de valeur agroalimentaires.

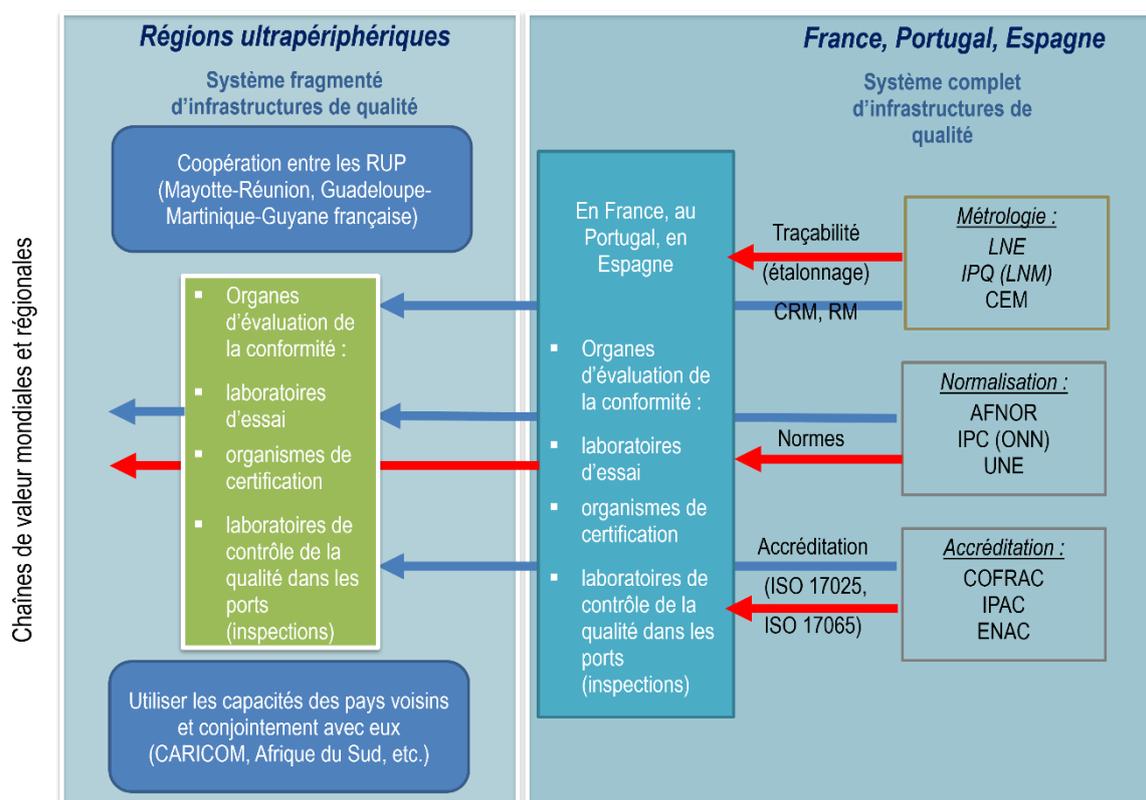
## Améliorer les systèmes et les politiques pour des infrastructures de qualité

La qualité de la signalisation et de la stratégie de marque entrera de plus en plus en ligne de compte. Les normes et certifications sont essentielles pour la sécurité alimentaire et pour exploiter les possibilités offertes par les marchés mondiaux. Les investissements publics et privés dans la métrologie, la normalisation, l'accréditation et les évaluations de conformité ainsi que dans les compétences seront plus importants que jamais demain. Ils jettent les bases permettant d'assurer la sécurité alimentaire et la qualité de la production, ce qui contribue à réduire les déchets alimentaires, et garantissent en outre la conformité aux normes commerciales et aux exigences des marchés internationaux, ouvrant potentiellement de nouvelles opportunités d'affaires (Graphique 5.1). La certification selon des normes de gestion de la qualité et la reconnaissance mutuelle de la certification au moyen d'accords internationaux sont un moyen de créer la confiance entre les partenaires commerciaux et de renforcer le commerce bilatéral. Par exemple, des études montrent qu'une augmentation de 1 % du nombre de certificats du type ISO dans le pays exportateur entraîne une hausse des exportations de 0.30-0.60 % dans le secteur agroalimentaire (Blind, Mangelsdorf et Wilson, 2013<sup>[31]</sup>). L'intégration des RUP de l'UE dans leurs systèmes nationaux respectifs d'infrastructures de qualité est variable et occasionnellement fragmenté. En raison de leur petite taille, ces régions manquent parfois d'institutions à part entière pour la prise en charge d'infrastructures de qualité (métrologie, accréditation, normalisation et certification). Leur éloignement peut poser des difficultés d'ordre pratique pour accéder aux services sur le continent. Par exemple, en Guyane française et à Mayotte, il n'y a actuellement aucun laboratoire d'essai accrédité dans le secteur agroalimentaire, ce qui crée des contraintes en matière d'assurance de la qualité, abordable et rapide, pour les exportations. Dans de nombreux cas, les RUP font partie intégrante du système national d'assurance qualité du continent. Ce qui importera à l'avenir est la mise en place d'organes d'évaluation de la conformité pour les principales chaînes de valeur et les principaux produits afin de fournir des certifications et des résultats d'essai traçables, dignes de confiance et comparables. Si l'accès à des services de qualité sur le continent est trop difficile, il convient de développer la coopération avec les pays voisins.

Les investissements ciblés dans des systèmes de qualité pour les produits importants, ou la promotion de la coopération entre les RUP de l'UE et les régions et pays voisins, peuvent également permettre de

résoudre certaines des contraintes identifiées. Dans les Caraïbes, la coopération régionale apparaît comme une solution pour favoriser l'accès à un système complet et accessible de qualité pour la métrologie, la certification et l'accréditation, qui, autrement, ne serait pas disponible au niveau national en raison des contraintes de taille et de ressources (Encadré 5.1). Les RUP de l'UE pourraient fournir des services et une expertise technique à plusieurs pays proches dans leurs zones géographiques respectives. Par exemple, la Martinique et la Guadeloupe disposent de laboratoires de microbiologie certifiés, qui pourraient offrir des services aux entreprises des pays avoisinants souhaitant accéder aux marchés de l'UE. Depuis 2013, la banque espagnole d'algues (Banco Español de Algas) assure le transfert de technologies et la coopération technique avec le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Science et de l'Innovation du Cabo Verde dans le domaine de la biotechnologie et de la biologie moléculaire. Cette initiative donne la possibilité au Cabo Verde de développer son expertise dans des domaines comme les biocarburants et l'agroalimentaire. Ce genre d'initiative pourrait être étendu à des professions spécifiques dans le cadre des différents programmes Interreg auxquels participent les RUP. Par ailleurs, les RUP de l'UE pourraient tirer profit de leur emplacement stratégique en participant à des partenariats existants avec les organes de normalisation régionaux et sous-régionaux. Le Comité européen de normalisation (CEN), l'Organisation africaine de normalisation ou encore l'Organisation de normalisation du Conseil de coopération du Golfe en sont des exemples.

**Graphique 5.1. Services d'infrastructure de qualité pour les chaînes de valeur agroalimentaires dans les RUPs de l'UE**



Source: Göthner, K. (2022<sup>[32]</sup>), "Services d'infrastructure de qualité pour la diversification des produits et des exportations dans les régions ultrapériphériques de l'UE", Institut national allemand de métrologie (PTB), Présentation lors de la première réunion du Groupe d'apprentissage par les pairs (PLG) "Innovater dans les chaînes de valeur agroalimentaires", le 21 janvier 2022.

### Encadré 5.1. Coopération régionale en matière d'infrastructure qualité : la CARICOM dans les Caraïbes

L'Organisation régionale de la CARICOM pour les normes et la qualité (CROSQ) a été créée en 2002 dans le cadre de la Communauté caribéenne (CARICOM) afin de faciliter la coordination et le développement d'un système efficace d'infrastructure qualité dans la région. Ce système est conforme aux normes et règles internationales, ainsi qu'aux besoins nationaux. La plupart des pays de la CARICOM disposent déjà d'organismes nationaux de normalisation (ONS), mais ils manquent souvent de ressources et de compétences pour offrir tous les services de normalisation, de métrologie, d'accréditation et d'évaluation de la conformité nécessaires pour garantir la qualité, en particulier sur les marchés internationaux. La CROSQ vise à combler cette lacune et à réduire les obstacles techniques au commerce entre les pays de la CARICOM en favorisant l'harmonisation des normes entre les membres et en soutenant la coopération dans le développement de services de qualité en métrologie, en accréditation et en certification. Par exemple, parmi les résultats les plus récents du travail de la CROSQ, citons :

- La création de Laboratoires de Référence des Caraïbes en Métrologie (CARLs), qui permet à tous les pays de bénéficier des trois laboratoires d'accréditation actuellement existants en Jamaïque (pour la masse et le volume) et à Trinité-et-Tobago (pour la température). La CROSQ envisage également de développer des CARLs pour le temps et la fréquence à l'avenir.
- Le programme de Coopération Caribéenne pour l'Accréditation (CCA) est basé sur les principes de coopération mutuelle et de collaboration entre les organismes nationaux d'accréditation (ONA), les points focaux nationaux d'accréditation et la CROSQ. Actuellement, seuls deux ONA font partie du programme au sein de la CARICOM, basés respectivement à Trinité-et-Tobago et en Jamaïque. L'Agence nationale jamaïcaine pour l'accréditation est également signataire de l'Accord de reconnaissance mutuelle des laboratoires d'essais du Coopération Internationale pour l'Accréditation des Laboratoires (ILAC) et peut donc conférer un statut international aux prestataires de services admissibles. Grâce à la CCA, la CROSQ vise à fournir des services d'accréditation professionnelle rentables au niveau régional et à encourager le développement des ONA au fil du temps.

Source : Göthner, K. (2022<sup>[32]</sup>), « Services d'infrastructure de qualité pour la diversification des produits et des exportations dans les régions ultrapériphériques de l'UE », Institut national allemand de métrologie (PTB), Présentation lors de la première réunion du Groupe d'apprentissage par les pairs (PLG) « Innover dans les chaînes de valeur agroalimentaires », 21 janvier 2022.

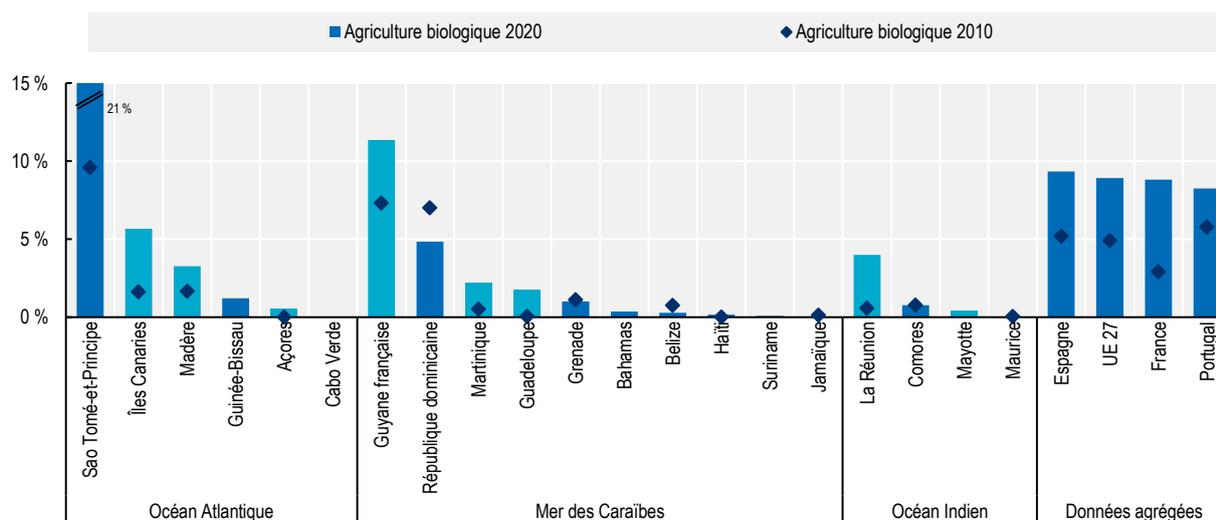
## Investir dans la durabilité

L'intensification de l'agriculture a augmenté la disponibilité alimentaire au cours des dernières décennies. Toutefois, elle a également des effets néfastes sur l'environnement, notamment la surabondance d'azote, l'eutrophisation des terres et des masses d'eau ainsi que les émissions de gaz à effet de serre (GES). De même, la pollution causée par l'arsenic et le mercure produits par l'orpaillage illégal dans le bassin amazonien met en péril la production agricole en Guyane française. L'introduction de l'agriculture biologique et des pratiques d'économie circulaire offre des possibilités d'améliorer la durabilité de l'utilisation des terres et l'autosuffisance. Il convient de prêter une attention particulière à la production biologique, susceptible d'aider les agriculteurs à adopter une rotation des cultures plus souple et moins intensive, nécessitant moins d'engrais, que les RUP de l'UE doivent importer, tout en établissant un équilibre écologique pour prévenir les problèmes liés à la fertilité des sols ou aux ravageurs. L'agriculture biologique n'est pas forcément la seule option. La lutte intégrée contre les ravageurs ou la gestion intégrée

de la fertilité des sols pourraient également réduire l'utilisation de pesticides et d'engrais tout en préservant les rendements (Seufert et Ramankutty, 2017<sup>[33]</sup>). Certaines RUP de l'UE ont élaboré de bonnes pratiques et méthodes, par exemple l'utilisation de biodéchets comme compost dans les parcs publics des îles Canaries. Ces efforts sont cependant insuffisants. Par exemple, seules 4 % des terres agricoles des RUP de l'UE sont consacrées à la production biologique en moyenne, alors qu'en Europe continentale, ce chiffre se situe autour de 9 % (Graphique 5.2).

### Graphique 5.2. L'agriculture biologique peut ouvrir la voie au développement durable

Part des terres agricoles consacrées à la production biologique, 2010-20



Source : Élaboration des auteurs à partir des statistiques de la FAO, <https://fao.org/faostat/fr> et des statistiques agricoles 2020 d'Eurostat <https://ec.europa.eu/eurostat/fr/web/structural-business-statistics/data/database>.

Les RUP de l'UE s'engagent à aider les agriculteurs à s'orienter vers des méthodes de production plus respectueuses de l'environnement grâce à différents types d'outils et d'initiatives. Plusieurs de ces régions proposent un financement dédié aux agriculteurs par le biais de mécanismes de financement nationaux et de l'UE. Par exemple, le programme de soutien à l'innovation agricole des Açores (i9agri) vise à améliorer l'accès des agriculteurs aux nouvelles technologies en leur versant une aide financière (de 1000 à 20 000 euros) destinée aux investissements dans l'informatisation et la numérisation, les outils de prise de décision, la valorisation des résidus et des sous-produits, la viabilité écologique ou encore l'agriculture de précision, entre autres. Ces régions fournissent également des infrastructures. Par exemple, dans le cas de la Guadeloupe, le gouvernement encourage le regroupement des activités combinant l'agriculture durable avec la promotion des produits locaux à haute valeur ajoutée grâce au programme « Agropark Caraïbes Excellence », qui accueille une pépinière d'entreprises, une plateforme d'agrotransformation et un pôle commercial. Les RUP de l'UE diffusent également activement des informations sur les méthodes durables, en offrant des services de vulgarisation ou en exploitant des plateformes dédiées, comme le portail des réseaux d'innovation et de transfert agricole dans les RUP françaises.

Il est capital de renforcer ces moyens d'action en les reliant à la stratégie de marque, non seulement pour favoriser plus largement la durabilité, mais aussi pour faire de la singularité de chaque région un atout permettant de poursuivre l'expansion et la modernisation des marchés régionaux et mondiaux. En proposant aux agriculteurs un soutien intégré et moderne, incluant des services financiers et techniques pour améliorer la traçabilité et évaluer la teneur en carbone et en éléments nutritifs, il est également possible d'accroître la compétitivité de la chaîne de valeur agroalimentaire dans son ensemble. Avec son

plan pour une agriculture bas carbone (ABC), le Brésil cherche à encourager l'adaptation au changement climatique et à réduire les émissions de carbone en aidant les agriculteurs à adopter des systèmes d'agriculture et d'élevage intégrés, qui visent à restaurer les pâturages dégradés, améliorer les systèmes d'irrigation et mieux gérer les déchets agroalimentaires (Encadré 5.2). Le recours aux systèmes intégrés de culture et d'élevage est possible dans certaines RUP de l'UE comme les Açores, qui souhaitent diversifier et augmenter leur production agricole tout en rendant l'élevage bovin plus respectueux de l'environnement (Encadré 5.3).

### **Encadré 5.2. Promouvoir une agriculture durable et résiliente au changement climatique au Brésil : le plan ABC+ 2020-30**

La production agricole occupe 30 % de la superficie totale du Brésil. Ce secteur est fortement influencé par les conditions environnementales et le changement climatique est l'un des risques les plus importants pour la production durable. En 2012, le Brésil s'est engagé à augmenter et à renforcer la durabilité de ses systèmes agricoles et à promouvoir une production résiliente avec le plan national brésilien pour l'agriculture et l'adaptation au changement climatique, le plan ABC. Le gouvernement brésilien a l'intention de poursuivre ses efforts dans cette direction avec la politique agricole brésilienne en faveur de l'adaptation au changement climatique et d'une agriculture bas carbone pour la période 2020-2030 ou plan ABC+. Le plan ABC+ est une politique nationale élaborée en synergie avec les politiques régionales et avec la participation de parties prenantes privées. Ce plan encourage l'adoption des technologies et des pratiques normalisées à travers la vulgarisation technique, des instruments financiers dédiés et l'autonomisation par l'intermédiaire de la plateforme ABC. ABC+ élargit également les objectifs du Brésil en matière de lutte contre le changement climatique. Par exemple, sur la période 2020-2030, le Brésil a pour but d'atténuer 1.1 milliard de tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>, contre 133-163 millions de tonnes pour la période 2010-2020.

La plateforme ABC, outil multi-institutionnel de suivi et d'évaluation du plan ABC, analyse les études et les indicateurs concernant la résilience des systèmes agricoles et ce qui constitue la capacité d'adaptation de ces systèmes. La plateforme dispose d'instruments d'information et de planification, comme Sisdagro (système d'aide à la décision en agriculture de l'Institut national de météorologie) ou SCenAgri (simulation de scénarios agricoles futurs) et SOMA BRASIL (système d'observation et de suivi de l'agriculture au Brésil), tous deux coordonnés par Embrapa. Ces systèmes adaptent de plus en plus leurs méthodologies à l'incertitude climatique afin d'améliorer la prise de décision des agriculteurs et des pouvoirs publics.

Source : (Crespolini, 2022<sup>[34]</sup>), « L'innovation dans les chaînes de valeur agroalimentaires », Direction de la production durable et de l'irrigation, secrétariat de l'Innovation, du Développement rural et de l'Irrigation, ministère de l'Agriculture, Brésil ; présentation lors de la première réunion du groupe d'apprentissage entre pairs sur l'innovation dans les chaînes de valeur agroalimentaires, 21 janvier 2022.

### Encadré 5.3. Nouer un dialogue entre les RUP et les autres territoires ruraux de l'UE : le cas de LIVERUR

LIVERUR est un projet Horizon 2020, doté d'un budget total de 4 millions d'euros et visant à développer des modèles d'affaires novateurs appelés « Living Labs » (laboratoires vivants) dans les régions rurales. Il comprend un consortium de plus de 20 partenaires des zones périphériques et rurales de l'UE et des pays partenaires. L'objectif est de créer et de favoriser des écosystèmes d'innovation ouverte à long terme, exerçant leurs activités au niveau territorial en intégrant le processus de recherche et d'innovation dans le cadre d'un partenariat public-privé.

Parmi les nombreux projets et expériences pilotes, celui de l'île de Terceira aux Açores est particulièrement digne d'intérêt. Avec le soutien du parc scientifique et technologique de Terceira (TERINOV) et en collaboration avec la Direction régionale de l'agriculture et du développement rural, ce projet pilote a identifié des modèles d'affaires novateurs correspondant aux approches entrepreneuriales traditionnelles. Ces activités incluent une meilleure utilisation des ressources naturelles ainsi que la mise en œuvre de techniques agricoles écologiques et durables, susceptibles de déboucher sur des produits à haute valeur ajoutée. Le projet pilote identifie également les modalités potentielles permettant de reproduire les bonnes pratiques dans d'autres zones rurales.

Source : (Silva, 2022<sup>[35]</sup>), Secrétaire régionale de l'agriculture et du développement rural du gouvernement des Açores, Açores, Portugal ; présentation lors de la première réunion du groupe d'apprentissage entre pairs sur l'innovation dans les chaînes de valeur agroalimentaires, 21 janvier 2022.

### Exploiter les synergies avec les autres chaînes de valeur

Les RUP présentent un potentiel inexploité en matière de développement des activités locales de transformation agroalimentaire et d'amélioration de leur perfectionnement. Outre les possibilités traditionnelles d'interconnexion des chaînes de valeur avec d'autres activités importantes comme le tourisme et la gastronomie, il est possible d'explorer des synergies avec des chaînes de valeur très sophistiquées. La riche biodiversité des RUP de l'UE offre une occasion d'identifier et d'exploiter des matières premières primaires et secondaires présentant un intérêt pour une application dans divers secteurs, tels que la santé, le bien-être et les cosmétiques, et susceptibles de soutenir le développement de nouvelles activités dans le domaine de l'économie circulaire. Citons, par exemple, le développement conjoint de produits à base de fibres à partir de déchets agricoles par Fibrenamics, la plateforme internationale de l'université de Minho, et le laboratoire régional de génie civil des Açores, le recours à la biotechnologie pour produire des molécules pharmaceutiques en Guadeloupe et en Guyane française, ou encore la conservation, la diffusion et l'utilisation des ressources génétiques de la vanille et de l'ail tropical à la Réunion. De nouveaux projets faisant intervenir les biomolécules et la chimie verte voient également le jour, avec l'utilisation de molécules de bananes pour les biocosmétiques en Martinique.

Cependant, pour permettre aux entreprises de réaliser ces investissements, il est important de soutenir non seulement les activités d'innovation en amont, mais aussi les investissements en aval dans les activités de transformation et de commercialisation. Par exemple, Maurice considère l'agroalimentaire comme un secteur stratégique et assortit sa vision stratégique du secteur d'incitations financières dédiées pour permettre aux entreprises d'investir dans des usines de produits nutraceutiques et de transformation des denrées alimentaires et de réduire les coûts pour atteindre les marchés internationaux (Encadré 5.4). Il est crucial de formuler une vision stratégique pour le dosage des instruments d'action afin de garantir la cohérence et d'optimiser les liens avec d'autres secteurs de l'économie, notamment le tourisme. La Réunion, par exemple, a lancé le Schéma régional de développement économique, d'innovation et

d'internationalisation (SRDEII) en 2022, qui définit l'action des pouvoirs publics dans sept domaines thématiques essentiels (soutien aux entreprises, innovation, internationalisation, immobilier, attractivité, inclusivité et égalité femmes-hommes) et six secteurs économiques clés (agroalimentaire, économie bleue, énergie, construction tropicale, numérique et tourisme). Dans le cadre du SRDEII, l'île de la Réunion cherche à cartographier la filière agroalimentaire locale afin d'identifier les possibilités de diversification dans l'avenir.

#### Encadré 5.4. Soutenir les entreprises agroalimentaires pour la diversification à Maurice

L'industrie agroalimentaire est importante à Maurice, qui représentait 32 % des exportations totales pour la période 2018-2020, le sucre comptant approximativement pour un tiers de la production totale (CNUCED, 2022<sup>[36]</sup>). Au fil du temps, l'industrie de l'île s'est modernisée et diversifiée selon trois axes :

- Développer des produits nouveaux et de meilleure qualité : le sucre à faible indice glycémique (IG) ainsi que d'autres sucres raffinés et spéciaux sont apparus à côté des offres plus traditionnelles de sucre brut.
- Utiliser les cultures existantes pour diversifier les activités : par exemple, Maurice produit 11 % de son électricité à partir de biocombustibles, principalement la bagasse (pulpe qui reste après l'extraction du jus de la canne à sucre). Le pays a également développé une industrie du rhum florissante, avec le rhum agricole produit à partir de jus de canne à sucre. La filière compte aujourd'hui 20 opérateurs et sept grands distillateurs qui se concentrent sur la fabrication de rhums arrangés aux saveurs locales offrant un potentiel de grande valorisation de la marque.
- Exploiter la biodiversité locale pour conquérir de nouveaux marchés : par exemple, même s'il s'agit à l'heure actuelle d'une industrie naissante, Maurice cherche à développer ses plantes médicinales indigènes pour la fabrication de produits nutraceutiques et pharmaceutiques.

Ce processus de diversification et de modernisation est appuyé par le contexte de l'action publique et le cadre institutionnel. Maurice a mis en place une stratégie pour diversifier et accroître la valeur ajoutée de sa production agricole, inscrite dans le plan stratégique (2016-2020) pour les secteurs de la culture vivrière, de l'élevage et de la foresterie, tandis que le secteur sucrier est soutenu par des initiatives et plans spéciaux, notamment la loi sur l'efficacité de l'industrie sucrière de 1988/2001 (amendements : 2011-2018). Le Conseil de développement économique, organe central agissant sous l'égide du ministère des Finances, de la Planification économique et du Développement, joue un rôle essentiel dans la réalisation des objectifs politiques en veillant à la cohérence de la mise en œuvre des politiques, en favorisant les investissements et les exportations et en travaillant avec les ministères et les parties prenantes du secteur privé afin de fixer des objectifs.

La stratégie agroalimentaire du pays comprend également un assortiment de mesures destinées à faciliter les investissements dans des activités stratégiques et à promouvoir l'internationalisation de l'industrie. Par exemple, le Conseil de développement économique propose différentes incitations fiscales aux investisseurs, notamment des exonérations temporaires d'impôt sur le revenu (jusqu'à huit ans pour certaines activités telles que l'agriculture biologique, la transformation des denrées alimentaires et les investissements dans les nutraceutiques), des exonérations de TVA sur les équipements de production, des dispositifs de remboursement du fret aérien et maritime pour les exportateurs (remboursement de 25 % des coûts, jusqu'à 600 dollars par conteneur de 40 tonnes vers tous les ports africains ; et jusqu'à 60 % des coûts du fret aérien vers les États-Unis, l'Europe, le Japon, l'Australie, le Canada et le Moyen-Orient) ou encore une exonération des frais de permis de construire et d'utilisation des terres.

Source : (Ramdenee, 2022<sup>[37]</sup>), « L'innovation dans les chaînes de valeur agroalimentaires : expériences internationales - Maurice », Direction des océans et de la bioéconomie, Conseil de développement économique, Maurice ; présentation lors de la première réunion du groupe d'apprentissage entre pairs sur l'innovation dans les chaînes de valeur agroalimentaires, 21 janvier 2022.

## Relier les écosystèmes de l'innovation

La hausse des investissements et le soutien à la science, à la recherche et à l'innovation seront des éléments essentiels pour développer la résilience et l'efficacité des chaînes de valeur agroalimentaires demain. Les RUP de l'UE s'engagent déjà ensemble dans des activités de recherche et d'innovation. Le projet FORWARD, financé par l'UE et lancé en 2019 dans le cadre du programme Horizon 2020 s'est terminé en 2022 ; il entendait améliorer l'excellence des RUP en libérant leur potentiel de recherche et d'innovation et en soutenant leur participation à des projets financés par l'UE. Sous la coordination de l'Agence des îles Canaries pour la recherche, l'innovation et la société de l'information (ACIISI), conjointement avec 23 autres institutions et avec un budget total de 4.3 millions d'euros, il s'agissait de la première tentative pour rassembler les ressources et les compétences des neuf régions ultrapériphériques dans les domaines de la recherche et de l'innovation.

Malgré les efforts déployés, l'écosystème de l'innovation dans les RUP est encore limité par rapport aux autres territoires de l'UE. Les investissements de R-D sont inférieurs à 0.5 % du PIB régional, bien en dessous de la moyenne nationale et de celle de l'OCDE (2.7 %), et similaires à ceux des économies émergentes et en développement d'Amérique latine. Malgré une plus grande incidence relative de l'agriculture sur le PIB, les RUP de l'UE manquent souvent de ressources et de compétences en R-D pour soutenir la diversification et la résilience des systèmes agroalimentaires, et le vaste potentiel des activités de recherche associées à leurs laboratoires naturels demeure inexploré et fragmenté. Il est essentiel de donner la priorité à une approche globale, à plusieurs niveaux et multi-échelles lors de l'exploration des activités d'innovation entre les RUP de l'UE et avec les pays voisins. Cela peut se faire de différentes manières : renforcer les activités locales de R-D en faisant participer également le secteur privé ; promouvoir davantage l'innovation dans des cadres établis (plusieurs programmes Interreg, par exemple) ; ou participer à des projets de recherche bien connus à l'échelle internationale, axés sur un but précis ou un enjeu spécifique (Encadré 5.5). L'objectif principal est d'orienter les efforts d'innovation non seulement vers l'amélioration de la rentabilité, mais aussi et surtout vers l'établissement d'un programme de recherche englobant à la fois la durabilité et la dynamique du marché « de la ferme à la table » (OCDE, 2019<sup>[38]</sup>).

### Encadré 5.5. La valeur partagée de la bioéconomie : recherche conjointe du Brésil et de la France en Amazonie

Le *Dispositif en Partenariat-DP AMAZONIE* est un partenariat scientifique franco-brésilien, auquel participent le Centre brésilien de recherche agronomique (EMBRAPA) et le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) en France, dans le cadre d'une collaboration autour des enjeux majeurs liés à l'agriculture durable et au développement rural en Amazonie, de la région du Nordeste Pareense au Brésil à la Guyane française. Établi en 2011, ce partenariat soutient des activités de recherches, reposant sur une approche pluridisciplinaire, qui associent la modélisation participative, la sociologie, l'agronomie, l'économie, la zootechnie, l'écologie et la géographie. Le dP Amazonie met en œuvre diverses activités, qui incluent la formation ainsi que des bourses d'études pour les doctorants et les étudiants en master.

Le partenariat scientifique a plusieurs objectifs, notamment les suivants :

- promouvoir des dynamiques d'intensification écologique des activités agricoles et d'élevage à l'échelle des exploitations et des territoires ;
- comprendre les conséquences des prélèvements de bois sur le fonctionnement des écosystèmes forestiers et les services rendus par ces derniers afin d'élaborer des modes de gestion durable des forêts ;
- partager des connaissances sur les processus écologiques, les processus sociaux d'innovation et concevoir des systèmes sociotechniques durables, à travers des dispositifs novateurs d'accompagnement des agriculteurs ;
- accompagner l'organisation collective et institutionnelle des territoires, et la territorialisation des politiques publiques, en particulier concernant l'intégration de l'agriculture familiale.

Source : (Côte, 2022<sup>[39]</sup>), *Environmental preservation and value generation? A research point of view*, 19e réunion plénière de l'initiative de l'OCDE sur les chaînes de valeur mondiales, la transformation de la production et le développement, 7 décembre 2022.

# 6 Conclusion

Ce document propose une perspective globale du développement des chaînes de valeur agroalimentaires dans les RUP de l'UE. Il met en évidence que l'agroalimentaire fait partie des activités économiques les plus importantes de ces régions. Les enjeux structurels (notamment l'éloignement du continent, la taille limitée du marché et la forte dépendance aux importations) entravent la viabilité économique des systèmes agroalimentaires des RUP de l'UE. Cependant, ceux-ci sont également mis sous pression par des facteurs externes tels que le changement climatique, les phénomènes météorologiques extrêmes et la fluctuation des prix.

Les RUP de l'UE offrent un réservoir unique et diversifié de produits agroalimentaires leurs pays respectifs et pour l'ensemble de l'Union européenne. Les vins volcaniques de la Macaronésie, le rhum des Antilles françaises ainsi que les fruits subtropicaux et les produits laitiers donnent au secteur agroalimentaire des RUP de l'UE une occasion unique de prospérer en exploitant des marchés haut de gamme et en devenant un facteur d'attraction pour le développement d'autres activités économiques comme le tourisme.

Toutefois, compte tenu des tendances mondiales actuelles orientées vers des chaînes de valeur agroalimentaires de plus grande qualité, plus durables et plus courtes, des mesures supplémentaires dans ce sens sont nécessaires. Citons notamment : i) l'amélioration des systèmes d'infrastructures de qualité en mettant particulièrement l'accent sur l'intégration au niveau de la région et du bassin, ii) les investissements dans la durabilité environnementale passant par l'exploration de nouvelles techniques agricoles et la fourniture de services de vulgarisation modernes, et iii) l'exploitation des synergies avec d'autres chaînes de valeur tout en reliant les écosystèmes de l'innovation afin d'accroître la valeur ajoutée et de proposer des chaînes de valeur agroalimentaires plus durables et plus résilientes à long terme.

Ce faisant, il sera important de tirer le meilleur parti du soutien national et de celui de l'UE afin de maintenir les niveaux de production actuels tout en encourageant la diversification et le perfectionnement grâce à l'exploration du potentiel inexploité des bioéconomies et des économies circulaires.

# Références

- Agreste (2021), *Recensement agricole 2020 : Les premiers résultats*, [4]  
<https://daaf.mayotte.agriculture.gouv.fr/recensement-agricole-2020-les-premiers-resultats-a492.html>.
- Autoridade Tributária Aduaneira (2021), « Guia sobre o tratamento das operações de importação e exportação em sede de iva », [9]  
[https://info.portaldasfinancas.gov.pt/pt/apoio\\_contribuinte/Guias/Documents/Brexit\\_Guia\\_IVA.pdf](https://info.portaldasfinancas.gov.pt/pt/apoio_contribuinte/Guias/Documents/Brexit_Guia_IVA.pdf) (consulté le 16 janvier 2022).
- Blind, K., A. Mangelsdorf et J. Wilson (2013), « Mutual recognition of accreditation: Does it matter to trade? Evidence from the food, beverage, and tobacco industry », *Frontiers of Economics and Globalization*, vol. 12, pp. 291-310, [31]  
[https://ideas.repec.org/h/eme/fegzzz/s1574-8715\(2013\)0000012017.html](https://ideas.repec.org/h/eme/fegzzz/s1574-8715(2013)0000012017.html).
- Castanho, R. (2018), *Dynamics of the land use changes and the associated barriers and opportunities for sustainable development on peripheral and insular territories: The Madeira Island (Portugal)*, IntechOpen. [7]
- CNUCED (2022), *UNCTADstat*, <https://unctadstat.unctad.org/FR/Index.html>. [36]
- Commission européenne (2022), *Accord de partenariat conclu entre la Commission et le Portugal*, [https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/IP\\_22\\_4472](https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/IP_22_4472) (consulté le 15 décembre 2022). [15]
- Commission européenne (2022), *Donner la priorité aux citoyens, assurer une croissance durable et inclusive, libérer le potentiel des régions ultrapériphériques de l'Union*, [1]  
[https://ec.europa.eu/regional\\_policy/information-sources/publications/communications/2022/putting-people-first-securing-sustainable-and-inclusive-growth-unlocking-the-potential-of-the-eu-s-outermost-regions\\_fr](https://ec.europa.eu/regional_policy/information-sources/publications/communications/2022/putting-people-first-securing-sustainable-and-inclusive-growth-unlocking-the-potential-of-the-eu-s-outermost-regions_fr).
- Commission européenne (2021), *Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil sur la mise en oeuvre du régime de mesures spécifiques dans l'agriculture en faveur des régions ultrapériphériques de l'Union (POSEI)*, <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:52021DC0765> (consulté le 20 novembre 2022). [12]
- Commission européenne (2021), *Study on the impact of COVID-19 on the Outermost Regions*, [8]  
[https://ec.europa.eu/regional\\_policy/information-sources/publications/studies/2021/study-on-the-impact-of-covid-19-on-the-outermost-regions\\_en](https://ec.europa.eu/regional_policy/information-sources/publications/studies/2021/study-on-the-impact-of-covid-19-on-the-outermost-regions_en) (consulté le 13 décembre 2022).
- Commission européenne (2019), *Implementation of the EMFF in outermost regions: final report*, Office des publications, <https://data.europa.eu/doi/10.2771/51221> (consulté le 14 avril 2022). [13]
- Commission UE (2017), *A stronger and renewed strategic partnership with the EU's outermost* [2]

regions.

- Conseil de l'Union européenne (2020), *Décision (UE) 2020/1792 du Conseil du 16 novembre 2020 relative au régime de l'impôt ALEM applicable aux Îles Canaries*, [https://taxation-customs.ec.europa.eu/turnover-taxes-canary-islands\\_fr](https://taxation-customs.ec.europa.eu/turnover-taxes-canary-islands_fr) (consulté le 15 décembre 2022). [11]
- Côte, F. (2022), *Environmental preservation and value generation? A research point of view*, <https://doi.org/9e> réunion plénière de l'initiative de l'OCDE sur les chaînes de valeur mondiales, la transformation de la production et le développement, 7 décembre 2022. [39]
- Crespolini, M. (2022), *L'innovation dans les chaînes de valeur agroalimentaires*. [34]
- Croix-Rouge Française (2021), *COVID-19 - Mayotte | PIROI - Plateforme d'Intervention Régionale de l'Océan Indien*, <https://piroi.croix-rouge.fr/dernieres-operations/covid-19-mayotte/> (consulté le 16 mars 2023). [24]
- FAO (2022), *À la recherche de solutions au problème des sargasses dans les Caraïbes*, <https://www.fao.org/fao-stories/article/fr/c/1617661/> (consulté le 15 décembre 2022). [23]
- FAO (2021), *Examen scientifique des effets des changements climatiques sur les organismes nuisibles aux végétaux - Un défi mondial à relever afin de prévenir et d'atténuer les risques phytosanitaires dans l'agriculture, la sylviculture et les écosystèmes*, FAO pour le compte du Secrétariat de la Convention internationale pour la protection des végétaux, Rome. [18]
- Fréttablaðið (2020), *Icelandic startup nets \$100M for developing medical devices from fish skin*, <https://techfundingnews.com/lego-owner-leads-100m-round-in-kerecis-that-makes-medical-devices-with-fish-skin/>. [29]
- Göthner, K. (2022), « Quality infrastructure services for product and export diversification in EU Outermost Regions », German National Metrology Institute (PTB), Presentation at the First Peer Learning Group (PLG) Meeting "Innovating in agro-food value chains", 21 January 2022. [32]
- Iceland Ocean Cluster (2020), *Seafood and the circular economy*, <https://www.sjavarklasinn.is/wp-content/uploads/2020/03/Opportunities-for-Seaweed-1.pdf> (consulté le 21 février 2023). [28]
- INSEE (2021), *Bilan économique 2020 - La Réunion. Agriculture - L'agriculture résiste bien face à la crise sanitaire*. [5]
- INSEE (2019), *Agriculture - Une année morose - Bilan économique 2018 - Martinique*, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4140220?sommaire=4160760> (consulté le 16 janvier 2022). [6]
- Journal officiel de l'Union européenne (2012), *Version consolidée du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne*, [https://eur-lex.europa.eu/eli/treaty/tfeu\\_2012/oj?locale=fr](https://eur-lex.europa.eu/eli/treaty/tfeu_2012/oj?locale=fr) (consulté le 9 mai 2022). [10]
- Kuhar, T. (dir. pub.) (2020), « The Economic Challenges of Dealing with Citrus Greening: The Case of Florida », *Journal of Integrated Pest Management*, vol. 11/1, <https://doi.org/10.1093/jipm/pmz037>. [20]
- Meemken, E. et al. (2021), « Sustainability standards in global agrifood supply chains », *Nature Food*, vol. 2/10, pp. 758-765, <https://doi.org/10.1038/s43016-021-00360-3>. [26]

- Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer (2022), *France Relance en Martinique, 9 mois après, où en est-on ?*, <https://www.outre-mer.gouv.fr/france-relance-en-martinique-9-mois-apres-ou-en-est> (consulté le 16 mars 2023). [14]
- New York Times (2012), *Threat to California Citrus May Finish Backyard Trees*, <https://www.nytimes.com/2012/04/18/us/citrus-greening-disease-threatens-california-trees.html>. [19]
- OCDE (2021), *Making Better Policies for Food Systems*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/ddfba4de-en>. [21]
- OCDE (2020), *Strengthening Agricultural Resilience in the Face of Multiple Crises*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/2250453e-en>. [22]
- OCDE (2019), *Innovation, productivité et durabilité dans le secteur agricole et alimentaire : Principales conclusions des examens par pays et leçons pour l'action publique*, Revues de l'OCDE sur l'alimentation et l'agriculture, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/830128c5-fr>. [38]
- OCDE/CNUCED/CEPALC (2020), *Production Transformation Policy Review of the Dominican Republic: Preserving Growth, Achieving Resilience*, Les voies de développement, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/1201cfea-en>. [16]
- OCDE/FAO (2021), *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2021-2030*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/e32fb104-fr>. [17]
- Parlement européen, C. (2013), *Règlement (UE) n° 228/2013*, <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/ALL/?uri=CELEX%3A32013R0228> (consulté le 16 janvier 2022). [27]
- Ramdenee, D. (2022), *L'innovation dans les chaînes de valeur agroalimentaires : expériences internationales - Maurice*, [https://doi.org/présentation lors de la première réunion du groupe d'apprentissage entre pairs sur l'innovation dans les chaînes de valeur agroalimentaires, 21 janvier 2022](https://doi.org/présentation%20lors%20de%20la%20première%20réunion%20du%20groupe%20d'apprentissage%20entre%20pairs%20sur%20l'innovation%20dans%20les%20chaînes%20de%20valeur%20agroalimentaires%2021%20janvier%202022). [37]
- Research and Markets (2021), *Global Natural and Organic Cosmetics Industry (2020 to 2027) - Key Market Trends and Driver*, <https://www.prnewswire.com/news-releases/global-natural-and-organic-cosmetics-industry-2020-to-2027---key-market-trends-and-drivers-301286622.html>. [25]
- Seufert, V. et N. Ramankutty (2017), « Many shades of gray—The context-dependent performance of organic agriculture », *Science Advances*, vol. 3/3, <https://doi.org/10.1126/sciadv.1602638>. [33]
- Silva, E. (2022), *Secrétaire régionale de l'agriculture des Açores, Portugal ; présentation lors de la première réunion du groupe d'apprentissage entre pairs sur l'innovation dans les chaînes de valeur agroalimentaires, 21 janvier 2022*. [35]
- Urban Climate Adaptation (2018), *Experimenting to reducing the islands' vulnerability to global change*, <https://www.urbanclimateadaptation.net/ezine4/> (consulté le 16 janvier 2022). [3]
- Viðarsson, J. (2022), *Innovation success stories from the high-north: How Iceland fosters innovation in food value chains*. [30]